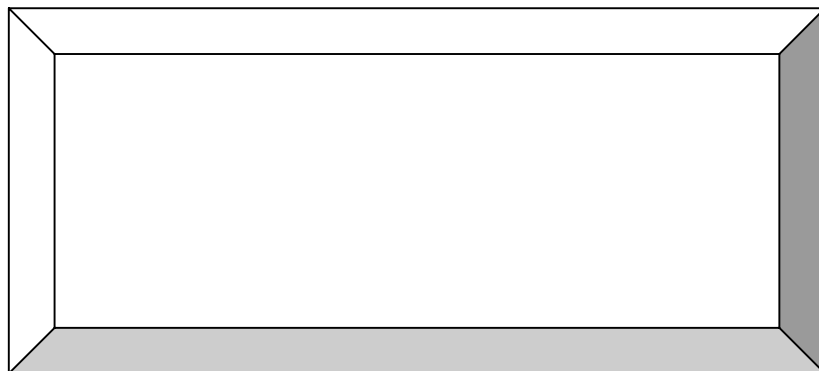


CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DES PAYS AYANT LE FRANÇAIS EN PARTAGE

« **CONFESJES** »

*V^{ème} Réunion du Bureau
Ouagadougou (BURKINA FASO)
Les 1^{er} et 02 Mars 2002*



DOCUMENT/CONFESJES/2002/B5-11

CONFESJES - 26, Rue Huart - B.P 3314 Dakar- Sénégal- TEL : (221) 823-83-49
FAX : 823.79.44-: mel : confesjes@metissacana.sn

PROGRAMME I :
**«Appui institutionnel à la mise en place
et au renforcement des politiques
nationales de la Jeunesse et des Sports».**

PROGRAMMATION 2002

S O M M A I R E

PROGRAMME I/CONFEJES-2002

N° des projets	Intitulé	Pays d'accueil	Pages
SG-PI	Réunion ministérielle consacrée aux relations à développer entre les Etats et les fédérations nationales et internationales de Jeunesse et Sports.	Côte d'Ivoire	1 - 2
SG-P2	Réunion du Comité de suivi des recommandations du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF	Sénégal France	3 - 4
SG-P3	Formation des spécialistes de jeunesse et des sports aux techniques de conception, d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques nationales de jeunesse et de sports.	Sénégal	5 - 7
SG-P4	Séminaire de réflexion, de conception et d'harmonisation des textes juridiques régissant les transferts internationaux des jeunes sportifs, la fonction d'agents de joueurs, la création de centres de formation et la réunion du Comité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la déclaration de Bamako.	Sénégal	8 - 9
SG-P5	Programme de promotion de la participation des jeunes filles et des femmes aux activités sportives	Sénégal Côte d'Ivoire Tchad Madagascar	10 - 16
SG-P6	Appuis aux pays membres dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse et de sports.	Djibouti Cap-Vert Niger Tchad	17 - 18
SG/P7	Formation des cadres en informatique et organisation interne au Secrétariat général de la CONFEJES	Secrétariat Général de la CONFEJES	19

CONFES – 2002/Programme I – SG/Projet n° 1

I – TITRE

Réunion ministérielle consacrée aux relations à développer entre les Etats et les fédérations nationales et internationales de Jeunesse et Sports.

II - PROBLEMATIQUE

L'importance de cette réunion ministérielle n'est plus à démontrer tant le thème est une préoccupation permanente pour les hauts responsables de Jeunesse et du Sport au sein de nos pays.

Programmée pour le dernier trimestre de l'année 2001. La réunion a été reportée à la fin du premier trimestre de l'année 2002.

Plusieurs dépenses ont déjà été engagées pour la tenue de la réunion. Il s'agit notamment des dépenses relatives aux :

- Missions de préparation de la réunion dans le pays d'accueil
- Correspondances (fax, téléphones, courriers express pour l'envoi de documents dans certains pays,...).

Plusieurs de ces dépenses devant faire l'objet de reprise pour garantir une parfaite organisation de ladite réunion, il est indispensable qu'un fonds additionnel soit acquis pour la bonne tenue de celle-ci.

III – OBJECTIFS

- Identifier les véritables sources de conflits entre les ministères chargés de la jeunesse et des sports et les fédérations nationales et internationales de Jeunesse et de Sports.
- Analyser les stratégies les plus pertinentes pour une coopération mutuellement profitable.

- Préparer un cadre permanent de concertation avec les partenaires au développement.

IV – BUDGET : 10 000 000 FCFA de fonds additionnels.

V - MISE EN ŒUVRE

Lieu : Abidjan (Côte d'Ivoire)

Date : 25, 26 et 27 Mars 2002

CONFESJES – 2002/Programme I – SG/Projet n° 2

I – TITRE

Réunions du comité de suivi des recommandations du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFESJES et du CIJF.

II - PROBLEMATIQUE

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la CONFESJES, sur recommandations du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFESJES et du CIJF, ont décidé par la résolution n° 4/CONFESJES-Bureau/V-2002 de créer un comité dénommé « Comité de suivi ».

Ce Comité, composé d'experts du Nord et du Sud, provenant des pays et gouvernements membres du Bureau aura pour missions entre autres, de suivre les conditions de mise en œuvre des recommandations du Comité de pilotage et du groupe d'évaluateurs, d'appuyer le Secrétaire Général de la CONFESJES et le Secrétaire Exécutif du CIJF dans la mise en œuvre des recommandations pouvant être appliquées immédiatement.

Pour l'année 2002, deux (2) réunions du Comité sont prévues (Dakar et Paris).

III – OBJECTIFS

- Identifier les actions ayant fait l'objet de recommandations et pouvant être mise en œuvre immédiatement,
- Faire des observations sur la mise en oeuvre des actions en 2002,
- Proposer un plan de mise en œuvre pour le reste des recommandations que le Secrétaire Général de la CONFESJES et le Secrétaire Exécutif du CIJF proposeront lors de la Conférence ministérielle de 2003 à Beyrouth

IV – PARTICIPANTS

- Experts du Nord : Canada, CFB, France, Canada/Québec
- Experts du Sud : Egypte, Liban, Mali, Côte d’Ivoire
- Représentant du CIJF
- Représentant de la CONFEJES

V – COÛT : 14.000.000 FCFA

CONFESJES – 2002/Programme I – SG/Projet n° 3
--

I - TITRE

Formation des spécialistes de jeunesse et des sports aux techniques de conception, d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques nationales de jeunesse et des sports.

II - PROBLEMATIQUE

La CONFESJES, prenant en compte les nouvelles orientations dont elle s'est dotée, conduira désormais ses activités en faveur des pays membres sur la base d'une politique nationale cohérente.

Consciente du fait que tous les pays ne disposent pas encore de politique nationale, elle a entrepris depuis l'année 2000, de former les cadres de conception des ministères chargés de la jeunesse et des sports aux techniques de conception, d'élaboration de mise en œuvre et d'évaluation de politiques nationales.

Plusieurs hauts cadres de certains pays d'Afrique et de l'Océan Indien ont pu bénéficier de cette formation.

D'autres pays, pour diverses raisons (empêchements de dernières heures, non-paiement de cotisations statutaires,...) n'ont pu prendre part à la dite formation.

Afin de permettre à tous les pays membres de la CONFESJES d'être dotés des mêmes outils pour mener à bien leurs activités en faveur des jeunes et des sportifs, la CONFESJES organisera un autre séminaire au profit des pays n'ayant pu participer aux 2 sessions précédentes.

III - OBJECTIFS

- Soutenir les efforts les pays engagés dans la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse et des sports.
- Doter les cadres dans des ministères chargés de la jeunesse et des sports de connaissances et de savoir-faire nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques nationales de jeunesse et des sports

IV – RESULTATS ESCOMPTES

- La détermination plus efficace des orientations à donner à l'action en faveur des jeunes.
- Le choix des stratégies les plus appropriées à l'atteinte des objectifs.
- La détermination efficace des actions prioritaires.
- L'efficace dans l'utilisation des ressources disponibles.
- La détermination efficace d'indicateurs de performance et les degrés d'atteinte des résultats escomptés.
- L'explication fiable des écarts éventuels entre les résultats réels et ceux escomptés.

V – PUBLIC CIBLE

Cadres de conception des Ministères chargés de jeunesse et des sports dans les pays membres.

VI – MISE EN ŒUVRE

Le séminaire portera sur les fonctions de conception, d'élaboration, de coordination et de contrôle.

Il s'étendra sur 10 jours avec 8 jours de travaux effectifs.
Du 17 au 27 juillet 2002
Travaux préliminaires des experts : 17 et 18 juillet 2002

VII - ENCADREMENT

Il sera assuré par trois (3) experts :
Deux (02) experts du Nord
Un (01) expert du Sud

Les experts se réuniront trois (3) avant afin de réviser le contenu de formation et d'intégrer les résultats des évaluations.

VIII – SUIVI EVALUATION

- Rapports des pays
- Mise en place effective de politiques nationales de Jeunesse et de Sports

IX – BUDGET

Cap-Vert.....	2
Cameroun.....	2
RD Congo.....	2
Tchad.....	2
Centrafrique.....	2
Burundi.....	2
Haïti.....	2
Djibouti.....	2
Rwanda.....	2
Comores.....	2

Total des participants	20
-------------------------------	-----------

Transport international.....	19 500 000
Transport local.....	450 000
Hébergement et restauration : 70 000 x 10 x 30..	21 000 000
Frais pharmaceutiques.....	100 000
Fournitures de bureau et Secrétariat.....	400 000
Expertise locale : 16 200 x 10.....	162 000
Reproduction de matériels pédagogiques.....	430 000
Représentation du Secrétariat Général	
16 200 F x 7 x 12.....	1 360 800
Gestion du projet.....	500 000

Total.....	<u>43 902 800</u>
-------------------	--------------------------

CONFESJES – 2002/Programme I – SG/Projet n° 4
--

I - TITRE

Séminaire de réflexion, de conception et d'harmonisation des textes juridiques régissant les transferts internationaux des jeunes sportifs, la fonction d'agents de joueurs, la création des centres de formation et la réunion du Comité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la déclaration de Bamako.

II - OBJECTIFS

1°) - Réunir les responsables des services juridiques des ministères chargés des sports en vue d'étudier, de concevoir et/ou d'harmoniser :

- les textes relatifs aux transferts internationaux des jeunes sportifs de moins de 18 ans,
- les textes relatifs à la création des écoles de sport et centres de formation de sportifs de 13 à 18 ans,
- les textes relatifs à la fonction d'agents de joueurs (recruteurs, intermédiaires,...)

2°) – Suivre et évaluer régulièrement la mise en œuvre de la déclaration de Bamako :

- aider les pays à avancer dans la protection des jeunes sportifs mineurs,
- créer un cadre permanent de concertation.

III - RESULTATS ATTENDUS

- la régulation effective des flux migratoires des jeunes sportifs ;
- un meilleur contrôle des agents recruteurs ;
- un meilleur contrôle de la création et de la gestion des écoles et centres de formation.

En définitive, une meilleure protection des jeunes sportifs mineurs aspirant à l'émigration.

IV – MISE EN ŒUVRE

Lieu proposé : Dakar (Sénégal).

Période : Juillet 2002.

Durée : cinq (05) jours + deux (02) jours pour les arrivées et les départs.

Participants : des Experts sélectionnés au sein des pays membres, la FIFA, le CIO, le TAS, les Confédérations sportives africaines, la CONFEJES, le CSSA.

Profil des participants : Etre responsable du service juridique au sein du ministère chargé des sports ou au sein de l'organisme sportif invité.

V - BUDGET

Nombre de participants : Experts des pays membres	:	14
CIO	:	01
TAS	:	01
FIFA	:	01
Confédérations	:	04
Conféjes	:	03
CSSA	:	01
TOTAL	:	25 personnes.

Transport international	15.000.000
Transport local.....	500.000
Hébergement – restauration : 25 pers. x 70.000 F x 7 jrs	12.250.000
Autres dépenses	
- Secrétariat local.....	400.000
- Couverture médiatique.....	300.000
- Représentation du Secrétariat Général.....	394.800
- Divers et imprévus	500.000

TOTAL = 29.344.800 FCFA
= 293.448 FF
Soit 44.736 €

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 5

I – TITRE

Programme de promotion de la participation des jeunes filles et des femmes aux activités sportives.

II – PROBLEMATIQUE

Il ressort d'un constat général que la participation des jeunes filles et des femmes aux activités sportives en particulier au niveau de l'encadrement technique et au niveau des instances dirigeantes demeure anormalement faible.

Cette faible représentation est liée à plusieurs facteurs socio-culturels, politiques, économiques mais également techniques. Déjà peu scolarisées, les jeunes filles et les femmes sont souvent exclues des sessions mixtes de formation conduites par les pays et les instances sportives.

Cette situation se répercute gravement sur la participation des jeunes filles aux activités sportives. Face à cette situation, la conférence des ministres a imposé un pourcentage de participation féminine à nos activités. Au-delà de cette décision, il est mis en place depuis 2000, un Groupe de Travail CONFES chargé de la promotion de la participation des jeunes filles et des femmes aux activités de jeunesse et de sport (GTCF) (18 au 20 octobre 2000 à Madagascar).

Le GTCF a élaboré un plan d'actions 2000-2004 qui prend en compte la structuration et le fonctionnement du groupe ainsi qu'un ensemble de projets à réaliser.

Ainsi pour 2002, il est prévu :

- la finalisation de la structuration du GTCF avec des moyens de fonctionnement, qui se traduit par la mise en place d'un réseau ;
- la poursuite des actions de formation en administration du sport. Le niveau I a été réalisé en 2001. Il est prévu d'organiser le niveau II en 2002 ;

- la formation des cadres techniques féminins non seulement pour le sport des jeunes mais également pour l'encadrement de haut niveau.

En 2002, cette formation concernera les entraîneuses féminines de football, d'athlétisme, de basket, de handball et de volley-ball.

Un stage en football est déjà programmé et sera mené en partenariat avec le programme du Ministère des Affaires Etrangères français.

A – Mise en place du Réseau du GTCF

Problèmes à résoudre :

1°) Difficultés de fonctionnement du GTCF.

2°) Problèmes de communication dans les régions et les pays.

Objectifs à atteindre :

- Rendre fonctionnel le GTCF ;
- Informer, sensibiliser, mobiliser et structurer les milieux en vue de promouvoir la mission du GTCF ;
- Favoriser la communication.

Résultats attendus :

1°) Effectivité de la mise en place de quatre (04) réseaux régionaux fonctionnels.

2°) Effectivité de la mise en place de réseaux nationaux fonctionnels.

III – MISE EN OEUVRE

Le réseau GTCF comporte cinq (05) zones.

Dans chaque zone, la délégué de région réunira les déléguées des pays de sa zone en vue de la mise en place du réseau régional.

La déléguée régionale est chargée d'assurer la communication avec les pays concernés (téléphone, fax, e-mail, courrier postal,...).

Chaque déléguée rendra régulièrement compte de ses activités au Secrétariat Général de la CONFEJES et à la coordonnatrice du GTCF.

Au total cinq (05) réunions régionales seront organisées.

A) DAKAR

Durée : deux (02) jours de travail effectif.

Participants : Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Mali.

Nombre de participants : deux (02) par pays soit au total : douze (12) personnes.

Transport international	4.000.000
Transport local.....	300.000
Secrétariat local	250.000
Hébergement – restauration : 12 pers. x 60.000 F x 4jrs =	2.880.000
Communication - fonctionnement.....	500.000
Imprévus.....	200.000

TOTAL (a) = 8.130.000 FCFA

81.300 FF

Soit 12.395 €

B) ABIDJAN

Durée : deux (02) jours de travail effectif.

Participants : Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Togo et Niger.

Nombre de participants : deux (02) par pays soit au total : dix (10) personnes.

Transport international	2.400.000
Transport local.....	300.000
Secrétariat local	250.000
Hébergement – restauration : 10 pers. x 60.000 F x 4jrs =	2.400.000
Communication - fonctionnement.....	250.000
Imprévus.....	150.000

TOTAL (b) = 5.750.000 FCFA

57.500 FF

Soit 8.766 €

C) NDJAMENA**Durée** : deux (02) jours de travail effectif.**Participants** : Cameroun, Centrafrique, Gabon, Burundi, Rwanda, Tchad, Congo, République démocratique du Congo.**Nombre de participants** : deux (02) par pays soit au total : seize (16) personnes.

Transport international	7.000.000
Transport local.....	300.000
Secrétariat local	250.000
Hébergement – restauration : 16 pers. x 60.000 F x 4jrs =	3.840.000
Communication - fonctionnement.....	250.000
Imprévus.....	150.000

TOTAL (c) = 11.790.000 FCFA
117.900 FF**Soit 17.973 €**

D) ANTANANARIVO

Durée : deux (02) jours de travail effectif.

Participants : Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice, Réunion, Seychelles.

Nombre de participants : deux (02) par pays soit au total : douze (12) personnes.

Transport international	4.500.000
Transport local.....	300.000
Secrétariat local	250.000
Hébergement – restauration : 12 pers. x 50.000 F x 4jrs =	2.400.000
Communication - fonctionnement.....	250.000
Imprévus.....	150.000

TOTAL (d) = 7.850.000 FCFA

78.500 FF

Soit 11.967 €

E – Réunion annuelle du GTCF et participation à la Conférence Mondiale sur les Femmes et le sport

Cette réunion relève de la nécessité de suivre et d'évaluer régulièrement la mise en œuvre du programme de promotion de la participation des femmes et jeunes filles aux activités de jeunesse et de sport.

La réunion tenue à Saly Portudal du 27 au 29 novembre 2001 a confirmé la structuration du GTCF en réseau. Il convient de suivre de près et d'accompagner cette structuration sur le terrain afin de rendre fonctionnel l'ensemble du système.

Objectifs visés

- Evaluer les projets mis en œuvre en 2002 ;
- Bonifier les projets à proposer pour 2003 ;
- Renforcer la cohésion du Groupe ;
- Faire à la conférence mondiale, une communication sur le GTCF, ses objectifs et ses réalisations.

Mise en oeuvre

- Participantes : Membres du GTCF : Douze (12) personnes.
- Lieu : Montréal.
- Période : 12, 13, 14 mai 2002 et du 16 au 19 mai 2002.

Se réunissant à la veille de la conférence mondiale sur femmes et sports, le groupe pourra bonifier la communication à faire à cette conférence.

Budget

Transport international	8.300.000
Prise en charge : 12 pers. X 90.000 FCFA x 11 jrs.....	11 880.000
Secrétariat local, divers	500.000

Total = 20.680.000 FCFA

206.800 FF

31.525 €

CONFESJES – 2002/Programme I – SG/Projet n° 6

I – TITRE

Appuis aux pays membres dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse et de sport.

II – PROBLEMATIQUE

La mise en œuvre des nouvelles orientations dont le principe fondamental est l'appui aux politiques nationales implique des actions spécifiques à chaque pays en fonction du niveau de mise en œuvre de la politique nationale et des priorités dégagées.

C'est dans cette démarche que les pays membres s'inscrivent en soumettant au Secrétariat Général de la CONFESJES des projets nationaux.

III – OBJECTIFS

Appuyer les pays membres en vue de la mise en œuvre de leur politique nationale de la Jeunesse et des Sports.

IV – MISE EN ŒUVRE

Elle se traduit par le financement des projets soumis par les pays membres dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique nationale.

V – PAYS CONCERNES

Au titre de l'année 2002, quatre (4) pays ont formulé la demande d'un appui pour la mise en œuvre de leur politique nationale de jeunesse et de sport ainsi que la mise en place de leurs conseils nationaux de jeunesse.

Il s'agit des pays suivants :

- Djibouti : - mise en œuvre d'une politique nationale de jeunesse

Mise à la disposition du pays d'un expert pour prendre part aux assises du Sport en République de Djibouti.

- Cap-Vert : - élaboration et mise en œuvre de la politique nationale de jeunesse et de sport

- Tchad)

) Mise en œuvre de la politique nationale de jeunesse et

- Niger) de sport et appuis à la mise en place d'un conseil national de jeunesse

Chacun de ses quatre (4) pays sera soutenu techniquement et financièrement à hauteur de 6 000 000 de francs CFA.

CONFES – 2002/Programme I – SG/Projet n° 7

I - TITRE

Formation des cadres en informatique et organisation interne au Secrétariat général

II - PROBLEMATIQUE

Absence de matériel informatique visant, d'une part, la réalisation au quotidien des objectifs des membres du Secrétariat général et, d'autre part, une communication accrue entre ces membres ainsi qu'avec leurs partenaires (parmi lesquels les correspondants nationaux).

III – OBJECTIFS

- Acquérir le matériel informatique et intégrer le matériel informatique comme outil de travail,
- Former les utilisateurs (membres du Secrétariat général et coopérants nationaux) à ces outils,
- Mise en place des réseaux (Intranet et Internet) et utilisation comme outil de travail et de communication,
- Former les correspondants nationaux.

IV – BENEFICIAIRES

Tous les membres du secrétariat général et les correspondants nationaux.

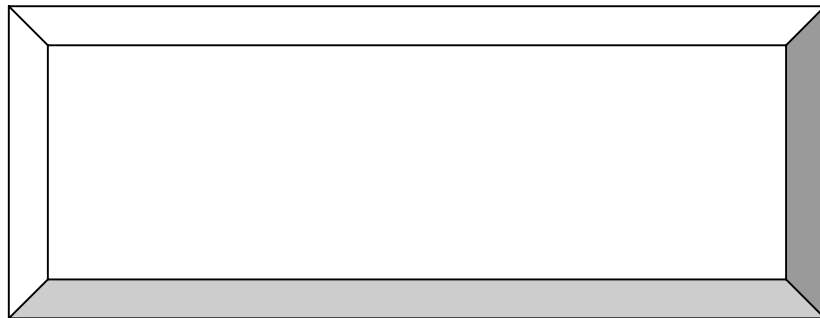
V – BUDGET : 10.000.000 FCFA**VI – SUIVI ET EVALUATION**

- Installation du matériel informatique pour tous les membres du Secrétariat général,
- Utilisation du savoir acquis.

CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DES PAYS AYANT LE FRANÇAIS EN PARTAGE

« **CONFESJES** »

*V^{ème} Réunion du Bureau
Ouagadougou (BURKINA FASO)*



DOCUMENT/CONFESJES/2002/B5-12

CONFESJES - 26, Rue Huart - B.P 3314 Dakar- Sénégal- TEL : (221) 823-83-49
FAX : 823.79.44-: mel : confejes@metissacana.sn

S O M M A I R E

CONFES-2002/Programme II – Volet Jeunesse

N° des projets	Intitulé	Pays d'accueil	Pages
	Avant –propos		1
	I – Insertion des jeunes par le développement de la vie associative.		2
DJ-P1	Stage de formation des animatrices socio-éducatives aux techniques d'écoute, de conseil et d'orientation des jeunes filles et femmes en difficultés	RDC	3 - 5
DJ-P2	Formation de jeunes filles responsables d'associations et de mouvements de jeunesse aux techniques de mobilisation et d'organisation pour l'action	Bénin	6 - 8
DJ-P3	Séminaire de formation des responsables nationaux des mouvements et associations de jeunesse aux techniques de promotion et de gestion des projets faisant appel au bénévolat et au volontariat jeunesse.	Mali	9 - 11
DJ-P4	Rencontre d'élaboration et de mise en forme d'un guide francophone de promotion d'une culture de paix auprès de la Jeunesse	Cameroun	12 -14
DJ-P5	Réunion de bilan et de réflexion sur les centres et maisons de jeunes comme structures nationales polyvalentes et décentralisées en matière d'encadrement extra-scolaire de proximité de la Jeunesse	Niger	15 -17
DJ-P6	Stage de formation des Directeurs nationaux de jeunesse aux stratégies de planification et de développement d'une intervention publique en matière de loisirs de jeunes.	Côte d'Ivoire	18 -20
DJ-P7	Appui à la formation qualifiante (dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, les services) en faveur de la réinsertion sociale des jeunes victimes (mutilés, handicapés, anciens soldats) des conflits armés.	5 pays	21 - 22
DJ-P8	Participation de jeunes du Sud au festival de la citoyenneté en France.	8 pays	23
	II – Insertion économique des jeunes		24 - 26
DJ-P9	Formation à l'entrepreneuriat des nouveaux coordonnateurs et encadreurs du FIJ et du FIFMAS	Togo	27 - 30
DJ-P10	Appui à la formation des jeunes à l'entrepreneuriat	12 pays	31 – 33
DJ-P11	Alimentation du FIJ au titre de l'année 2002		34 - 37
DJ-P12	Appui à la formation des jeunes à la fabrication de matériels d'animation sportive	7 pays	39 - 41

	III – Projets reportés à l’année 2002		42
DJ- P13	Réunion de réflexion sur les stratégies d’informations et de prise en charge communautaire des jeunes filles et femmes rurales séropositives ou atteintes du SIDA	Congo Brazzaville	43 - 46
DJ-P14	Stage de formation de documentalistes pour les CIDJ	Sénégal	47 - 49
DJ-P15	Appui à l’équipement des centres nationaux de documentation et d’information jeunesse.		50 –51
DJ-P16	Appui à l’apprentissage des jeunes dans le secteur artisanal.	4 pays	52 -56

PROGRAMMATION

JEUNESSE 2002

AVANT PROPOS

Les projets ci-après ont été conçus en tenant compte :

- des nouvelles orientations de la CONFEJES ;
- des desiderata des pays membres ;
- des réajustements opérés à l'issue de l'évaluation à mi-parcours de la programmation 2000-2004 ;
- des recommandations des jeunes francophones lors de la rencontre de Saly (août 2001) ;
- des recommandations du GTCF ;
- du souci de continuité pour certains projets cycliques.

Il s'agit par conséquent de projets prioritaires dont la mise en œuvre obéit à la nécessité de franchir certaines étapes planifiées dans le processus global dont la finalité est la promotion de la jeunesse. Au cours de la réalisation de la programmation 2002, un accent particulier sera ainsi mis sur le renforcement des structures associatives et socio-éducatives de jeunesse existantes ; car elles doivent constituer les socles à partir desquels nous pourrions désormais non seulement être plus à l'écoute des besoins spécifiques des jeunes, mais également améliorer le suivi des actions déjà menées sur le terrain en leur faveur, en les associant eux-mêmes audit suivi.

Tout en nous attelant à ce renforcement, nous veillerons à une réalisation efficace des projets spécifiques ci-après, élaborés à partir des besoins exprimés dans les secteurs de la santé; de l'insertion socio-professionnelle et économique; du renforcement et de la promotion de la vie associative; de la promotion de la paix; du développement des loisirs; du bénévolat et du volontariat jeunesse.

**INSERTION DES JEUNES PAR LE
DEVELOPPEMENT DE LA VIE
ASSOCIATIVE**

CONFES-2002/Programme II – DJ/projet n° 1
--

I – TITRE

Stage de formation des animatrices socio-éducatives aux techniques d'écoute, de conseil et d'orientation des jeunes filles et femmes en difficulté.

II – PROBLEMES A RESOUDRE

- Environnement d'insécurité que représentent les formes de harcèlement, d'exploitation, de violence, etc... vis-à-vis de la jeune fille et de la femme.
- Faible taux d'instruction et/ou non-scolarisation des filles et des femmes.

III – OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

Outils les animatrices socio-éducatives pour l'écoute, le conseil et l'orientation des jeunes filles et des femmes en difficulté.

IV – RESULTATS ATTENDUS A MOYEN ET A LONG TERME

- Création ou renforcement des structures d'écoute, de conseil et d'orientation en faveur des jeunes filles et des femmes.
- Fréquentation accrue des institutions de promotion féminines existantes par les jeunes filles et des femmes en difficulté.

V – PERIODE ET LIEU DE REALISATION

- 5.1 - Lieu** : Cameroun
5.2.- Période : 5 – 14 Novembre 2002
5.3 - Expertise : 1 Expert français

VI – PAYS BENEFICIAIRES

Tchad
Gabon
Cameroun
Congo/Brazzaville
RDC

VII – PROFIL DES PARTICIPANTS

- Etre ressortissante d'un pays membre de la CONFEJES acquitté des cotisations statutaires.
- Etre animatrice socio-éducative de formation ou de fonction et œuvrer dans une institution d'encadrement et de promotion de la femme.
- Etre intellectuellement et physiquement apte à la formation et à la restitution des contenus auprès de ses pairs au terme de ladite formation.

VIII - BUDGET

8.1 - Nombre de participants Projet n° 1 au Cameroun

RDC.....	2
Tchad.....	1
Cameroun.....	3
Gabon.....	2
Congo/Brazzaville.....	2

Nombre total de participants = 10

8.2 - Durée : Dix (10) jours.

Transport international des délégués.....	4.000.000
Transport international des experts.....	PM
Transport local.....	250.000
Hébergement et restauration :	
• Experts : 50.000 x 10.....	500.000
• Délégués étrangers : 50.000 x 7 x 10.....	3.500.000
• Délégués nationaux : 50.000 x 3 x 8.....	1.200.000
Location de salle.....	200.000
Frais d'expertise locale : 16.200 x 8.....	129.600
Fournitures de bureau, Secrétariat, Reprographie.....	100.000
Frais pharmaceutiques.....	100.000
Représentation du Secrétariat Général : 60.750 F x 10.....	607.500
Divers et imprévus.....	112.900
Gestion du projet.....	150.000
TOTAL =	10.850.000

CONFES-2002/Programme II – DJ/projet n° 2

I – TITRE

Formation de jeunes filles responsables d'associations et de mouvements de jeunesse aux techniques de mobilisation et d'organisation pour l'action.

N.B. : Il s'agit du deuxième stage du genre. Il est destiné à l'Afrique de l'Ouest, après celui de l'Afrique Centrale en 2001.

II – PROBLEMES A RESOUDRE

- Faible participation des jeunes filles à la dynamique de développement imprimée par leurs pays.
- Manque d'efficacité des associations féminines dans la réalisation de projets nécessitant une mobilisation et une organisation rigoureuses.

III – OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

- Permettre aux stagiaires de connaître et d'utiliser efficacement les techniques de mobilisation et d'organisation les plus appropriées par rapport à leurs groupes cibles, aux ressources disponibles et aux objectifs à atteindre.

IV – RESULTATS ATTENDUS

- Amélioration de la participation des structures associatives féminines
- Efficacité accrue des structures associatives féminines dans la mise en œuvre des projets de développement.

V – PERIODE ET LIEU DE REALISATION

- 5.1 - Lieu** : Bénin.
- 5.2 – Période** : Du 1^{er} au 10 août 2002
- 5.3 – Expertise** : 1 Expert français

VI – PAYS BENEFICIAIRES

Togo
Bénin
Côte d’Ivoire
Niger
Burkina Faso
Mali
Guinée Bissau
Cap-Vert
Sénégal

VII – PROFIL DES PARTICIPANTS

- Etre ressortissante d’un pays membre de la CONFEJES acquitté des cotisations statutaires.
- Etre responsable d’une structure associative féminine.
- Etre âgée de moins de 30 ans.
- Etre intellectuellement et physiquement apte à la formation et à la restitution des contenus auprès des pairs au terme de ladite formation.

VIII - BUDGET

8.1 – Nombre de participants Projet n° 2 au Bénin

Togo	2
Bénin	2
Côte d'Ivoire	2
Niger.....	2
Burkina Faso	2
Mali	2
Guinée Bissau.....	2
Cap-Vert.....	2
Sénégal	2

Nombre total de participants = 18

8.2 – Durée : Dix (10) jours.

Transport international des délégués.....	7.320.000
Transport international des experts	PM
Transport local.....	250.000
Hébergement et restauration :	
• Experts : 60.000 x 2 x 12	1.440.000
• Délégués étrangers : 60.000 x 16 x 12.....	11.152.000
• Délégués nationaux : 60.000 x 2 x 10.....	1.200.000
Fournitures de bureau, Secrétariat, Reprographie.....	200.000
Location de salle : 30.000 F x 10	300.000
Frais d'expertise locale : 16.200 x 10	162.000
Frais pharmaceutiques.....	100.000
Représentation du Secrétariat Général : 60.750 F x 12.....	729.000
Divers et imprévus.....	300.000
Gestion du projet	300.000
TOTAL =	23.821.000

CONFES-2002/Programme II – DJ/projet n° 3

I – TITRE

Séminaire de formation des responsables nationaux des mouvements et associations de jeunesse aux techniques de promotion et de gestion des projets faisant appel au bénévolat et au volontariat jeunesse.

II – PROBLEMES A RESOUDRE

- Insuffisance d'institutions de promotion du bénévolat et volontariat jeunesse.
- Baisse progressive de la participation citoyenne des jeunes aux projets d'intérêt général.
- Limites des structures associatives à promouvoir la participation bénévole des jeunes.

III – OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

Permettre aux responsables nationaux du scoutisme, des guides ou âmes vaillantes d'acquérir et d'utiliser efficacement les techniques de promotion et de gestion des projets impliquant la participation bénévole et volontaire des jeunes.

IV – RESULTATS ATTENDUS A MOYEN ET A LONG TERME

- Davantage d'engagement désintéressé des jeunes pour la réalisation de projets d'intérêt général.
- Participation citoyenne accrue de la jeunesse.
- Davantage d'efficacité de la part des mouvements et associations de jeunesse pour l'implication des jeunes aux projets d'intérêt communautaire ou national.

V – PERIODE ET LIEU DE REALISATION

- 5.1 - Lieu** : Mali.
- 5.2 – Période** : Du 3 au 13 septembre 2002
- 5.3 – Expertise** : Deux (2) Experts : France - Canada/Québec

VI – PAYS BENEFICIAIRES

Sénégal
Bénin
Niger
Côte d’Ivoire
Togo
Mali
Cap Vert

VII – PROFIL DES PARTICIPANTS

- Etre ressortissant d’un pays membre de la CONFEJES acquitté de ses cotisations statutaires.
- Etre responsable au niveau national du mouvement scout, guides ou âmes vaillantes.
- Etre âgé de moins de 30 ans.
- Etre intellectuellement et physiquement apte à la formation et à la restitution des contenus auprès de ses pairs à l’issue de la dite formation.

VIII - BUDGET

8.1 – Nombre de participants Projet n° 3 au Mali

Sénégal	2
Bénin	2
Niger.....	2
Côte d’Ivoire	2
Togo	2
Mali	2
Cap Vert	2

Nombre total de participants = 14

8.2 – Durée : Dix (10) jours.

Transport international des délégués.....	5.204.000
Transport international des experts	PM
Transport local.....	350.000
Hébergement et restauration :	
• Experts : 60.000 x 2 x 12	1.440.000
• Délégués étrangers : 60.000 x 10 x 12	7.200.000
• Délégués nationaux : 60.000 x 4 x 10.....	2.400.000
Location de salle : 30.000 F x 10	300.000
Frais d’expertise locale : 16.200 x 10	162.000
Fournitures de bureau, Secrétariat, Reprographie.....	300.000
Frais pharmaceutiques	100.000
Représentation du Secrétariat Général :60.750 F x 12.....	729.000
Divers et imprévus.....	300.000
Gestion du projet	300.000
TOTAL =	18.785.000

CONFES-2002/Programme II – DJ/projet n° 4

I – TITRE

Rencontre d'élaboration et de mise en forme d'un guide francophone de promotion d'une culture de la paix auprès de la Jeunesse.

II – PROBLEMES A RESOUDRE

- La difficulté à disposer d'une démarche rigoureuse et cohérente en matière d'élaboration et de production d'un contenu et d'une approche méthodologique de promotion d'une culture de la paix pour la jeunesse francophone.
- La difficulté à déterminer, (tout en tenant compte des cultures spécifiques) des orientations générales en matière de culture de la paix inhérentes aux nouvelles préoccupations nées des phénomènes de la mondialisation et de la globalisation.

III – OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

- Déterminer les besoins et les objectifs possibles en matière de culture de la paix.
- Identifier les caractéristiques des différents types de jeunes.
- Déterminer les approches méthodologiques, les supports didactiques les plus appropriés aux caractéristiques des types de jeunesse préalablement identifiés.
- Recenser les ressources existantes.
- Planifier la progression pédagogique par types de jeunesse.
- Identifier des activités et des structures extra-scolaires susceptibles de servir de cadre de promotion d'une culture de la paix.
- Examiner la possibilité d'une insertion de l'ensemble ainsi élaboré dans un projet global de formation ou d'éducation de la jeunesse francophone.

IV – RESULTATS ATTENDUS A MOYEN ET A LONG TERME

- L'effectivité d'un guide francophone de culture de la paix.
- Un effort d'adaptation aux réalités socio-culturels, politiques voir économiques de chaque pays ou région.
- Des projets ou des activités de promotion d'une culture de la paix conçue et mis en œuvre par des jeunes.
- Davantage de tolérance et d'acceptation de la différence chez les jeunes et les adultes en francophonie.

V – PERIODE ET LIEU DE REALISATION

- 5.1 - Lieu** : RDC
- 5.2 – Période** : Du 23 au 26 septembre 2002
- 5.3 – Expertise** : 2 Experts : CFB - France

VI – PROFIL DES PARTICIPANTS

- Etre ressortissant d'un pays membre de la CONFEJES acquitté de ses cotisations statutaires.
- Avoir pris part au moins à l'une des deux étapes précédentes depuis le début de la mise en œuvre du projet sur la promotion d'une culture de la paix.
- Etre un responsable national en matière de formation civique.
- Avoir une bonne expérience en matière de conception de design pédagogique (processus de modélisation).

VIII - BUDGET

8.1 – Nombre de participants Projet n° 4 en RDC

France	1
Côte d'Ivoire	1
Sénégal	1
Congo Brazzaville	1
Tchad	1
Haïti	1
C. F. Belgique.....	1
Canada/Québec.....	1
Cameroun.....	1
RDC.....	1

Nombre total de participants = 10

8.2 – Durée : Huit (08) jours.

Transport international des délégués.....	4 100 000
Transport international des experts	PM
Transport local.....	350.000
Hébergement et restauration :	
1. Délégués étrangers : 70.000 x 8 x 8.....	4.480.000
2. Délégués nationaux : 70.000 x 2 x 6.....	840.000
Fournitures de bureau, Secrétariat, Reprographie.....	300.000
Location de salle.....	300.000
Frais d'expertise locale : 16.200 x 2 x 6	194.400
Représentation du Secrétariat Général : 60.750 F x 8.....	486.000
Divers et imprévus.....	300.000
Gestion du projet	300.000
TOTAL =	11.650.400

<h2 style="margin: 0;">CONFESJES-2002/Programme II – DJ/projet n° 5</h2>
--

I – TITRE

Réunion de bilan et de réflexion sur les centres et maisons de jeunes comme structures nationales polyvalentes et décentralisées en matière d'encadrement extra-scolaire de proximité de la jeunesse.

II – PROBLEMES A RESOUDRE

- Nécessité d'améliorer le suivi national des actions de promotion de la jeunesse mises en œuvre avec la CONFESJES.
- Nécessité de promouvoir des centres et maisons de jeunes polyvalents par rapport aux nouveaux besoins sans cesse croissants chez les jeunes.
- Limite des administrations centrales des ministères chargés de la jeunesse quant à l'encadrement de proximité des jeunes.
- Nécessité d'optimiser le rendement des centres et maisons de jeunes déjà existants.

III – OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

Permettre aux participants de :

- faire le bilan des actions menées dans les centres et maisons de jeunes en matière de promotion de la jeunesse ;
- échanger les expériences par rapport aux solutions éprouvées en matière d'encadrement extra-scolaire de proximité des jeunes ;
- apprendre à gérer les centres et maisons de jeunes en fonction des besoins de plus en plus nombreux (écoute, orientation, formation, information, accompagnement, etc...) de la jeunesse extra-scolaire.

IV – RESULTATS ATTENDUS

- Une plus grande polyvalence des centres et maisons de jeunes en matière d'encadrement extra-scolaire de proximité de la jeunesse.
- Une plus grande décentralisation en matière d'encadrement extra-scolaire des jeunes.
- Une amélioration du suivi national de proximité des projets et actions menées en faveur de la jeunesse avec la CONFESJES.

V – PERIODE ET LIEU DE REALISATION

- 5.1 – Lieu** : Niger
- 5.2 – Période** : Du 1^{er} au 7 octobre 2002.
- 5.3 – Expertise** : 1 Expert de la CFB

VI – PAYS BENEFICIAIRES

Tous les pays membres disposant de centres ou de maisons de jeunes.

VII – PROFIL DES PARTICIPANTS

- Etre ressortissant d'un pays membre de la CONFEJES acquitté des cotisations statutaires.
- Etre responsable d'un centre ou d'une maison de jeune pilote dans son pays.
- Etre intellectuellement et physiquement apte à la restitution des contenus auprès des pairs au terme de la rencontre.

VIII - BUDGET

Madagascar.....	1
Cameroun	1
Bénin	1
Niger.....	1
Côte d'Ivoire	1
Sénégal	1
Mali	1
Guinée Conakry.....	1
Maroc	1
Tunisie.....	1
France	1
C.F.Belgique.....	1

Nombre total de participants = 12

Transport international	6.450.000
Transport interne	350.000
Hébergement et restauration : 70.000 x 12 x 8	6.720.000
Fournitures de bureau	100.000
Secrétariat	200.000
Location de salle.....	200.000
Pharmacie	100.000
Représentation du Secrétariat Général : 60.750 F x 8.....	486.000
Divers et imprévus.....	200.000
Gestion du projet	300.000

TOTAL = 15.106.000

CONFES-2002/Programme II – DJ/projet n° 6

I – TITRE

Stage de formation des Directeurs nationaux de jeunesse aux stratégies de planification et de développement d'une intervention publique en matière de loisirs de jeunes.

II – PROBLEMES A RESOUDRE

- Absence de politiques et programmes nationaux en matière de loisirs de jeunes.
- Absence de rigueur dans la gestion des programmes et des activités de loisirs.
- Absence de stratégies pour permettre aux activités et au temps de loisirs d'être des cadres complémentaires d'éducation et de formation extra-scolaire des jeunes.
- Carence de loisirs sains et diversifiés à offrir aux jeunes pendant leur temps libre.

III – OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

- Permettre aux participants de connaître et d'utiliser les stratégies et les techniques de planification et de développement d'une intervention en matière de loisirs.
- Aider les participants à découvrir la richesse des activités et du temps de loisirs en tant que cadre d'éducation et de formation du jeune à la participation bénévole et volontaire.
- Aider les participants à être méthodiques en vue de proposer aux jeunes des loisirs adaptés à leurs besoins.

IV – RESULTATS ATTENDUS A MOYEN ET A LONG TERME

- Des loisirs plus utiles pour les jeunes et la communauté.
- Un secteur de loisirs plus permissif de débouchés pour les jeunes.
- Des loisirs jouant pleinement leurs rôles de divertissement, de délasserement et de développement pour les jeunes.
- Des loisirs permettant aux jeunes de mieux se connaître à l'intérieur de leurs pays.
- Des loisirs favorisant la tolérance, l'acceptation de la différence grâce à la mobilité qui est rendue possible (colonies de vacances, chantiers de jeunes, etc...).

V – PERIODE ET LIEU DE REALISATION

- 5.1 - **Lieu** : Côte d'Ivoire.
 5.2 - **Période** : Du 15 au 23 octobre 2002
 5.3 - **Expertise** : 3 Experts : Québec (2) – France (1)

VI – PAYS BENEFICIAIRES

Côte d'Ivoire
 Niger
 Cap Vert
 Burkina Faso
 Bénin
 Maroc
 Togo
 Mali
 Cameroun
 Gabon
 Sénégal

VII – PROFIL DES PARTICIPANTS

- Etre Directeur ou responsable national de la jeunesse
- Etre ressortissant d'un pays membre de la CONFEJES acquitté de ses cotisations statutaires.
- Etre apte intellectuellement et physiquement à la formation et à la restitution des contenus auprès des pairs à l'issue de ladite formation.

VIII - BUDGET

8.1 – Nombre de participants Projet n° 6 en Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire.....	2
Maroc	1
Bénin	1
Togo	1
Mali	1
Burkina Faso	1
Cap Vert	1
Sénégal	1
Cameroun	1
Gabon	1
Niger.....	1

Nombre total de participants = 11

8.2 – Durée : Dix (10) jours.

Transport international des délégués.....	6.187.000
Transport international des experts	PM
Transport local.....	300.000
Hébergement et restauration :	
- Experts : 60.000 x 3 x 10.....	1.800.000
- Délégués étrangers : 60.000 x 10 x 10	6.000.000
- Délégués nationaux : 60.000 x 8	480.000
Frais pharmaceutiques	100.000
Représentation du Secrétariat Général : 60.750 F x 10.....	607.500
Divers et imprévus.....	120.000
Gestion du projet	120.000
TOTAL =	15.714.000

CONFES-2002/Programme II – DJ/projet n° 7

I - TITRE

Appui à la formation qualifiante (dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, les services) en faveur de la réinsertion sociale des jeunes victimes (mutilés, handicapés, anciens soldats) des conflits armés.

NB : Le présent projet est la première phase de tout un programme spécifique de soutien aux efforts nationaux du processus de réinsertion des jeunes victimes des conflits armés dans les pays membres touchés par la guerre. Les autres phases étant constituées de :

- Financement des micro-entreprises promues par les jeunes victimes préalablement formés (à moyen terme).
- Appui au suivi national desdits jeunes (à long terme).

II – PROBLEME A RESOUDRE

- Difficultés d'autonomie des jeunes victimes (mutilés, handicapés, anciens soldats) après les conflits.
- Insuffisance voire absence de structures ou institutions sociales chargées de l'encadrement des jeunes victimes des guerres.
- Insécurité provoquée par le désœuvrement des jeunes anciens soldats après les conflits.
- Faiblesse des perspectives de réinsertion pour les enfants soldats n'ayant appris que le métier des armes.
- Traumatisme des jeunes combattants nécessitant une thérapie à travers un travail utile à eux-mêmes et à la Communauté.
- Nécessité de concilier les jeunes guerriers avec le reste de la Communauté post-conflit.

III – OBJECTIFS D’UN STAGE DE FORMATION QUALIFIANTE :

- Permettre au jeune victime de guerre d’acquérir :
 - des habiletés techniques et professionnelles propices à l’exercice d’un métier donné,
 - des aptitudes et compétences lui permettant de créer et de gérer efficacement une petite unité de production.

IV – RESULTATS ATTENDUS A MOYEN ET A LONG TERME

- Des anciens jeunes guerriers moins marginalisés socialement.
- Des jeunes mutilés et handicapés de guerre mieux encadrés et plus autonomes,
- Un processus de réinsertion des jeunes victimes de guerre adapté et mieux soutenu localement.

V – PAYS BENEFICIAIRES

- Congo Brazzaville
- République Populaire du Congo
- Rwanda
- Burundi
- Tchad

VI – PERIODE ET DUREE DE LA FORMATION

- Période 2002
- Durée : 10 mois pour chaque jeune en apprentissage

VII - BUDGET

Quatre millions de francs CFA d’appui pour chacun des cinq pays concernés soit : $400\ 000 \times 5 = 20\ 000\ 000$ FCFA (vingt millions de FCFA).

CONFES-2002/Programme II – DJ/projet n° 8

I - TITRE

Participation de jeunes du Sud au festival de la citoyenneté en France.

II - PROBLEMATIQUE

Organisé chaque année par le Conseil National de la Jeunesse de France sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des Sports, le festival de la citoyenneté se déroule sur tout le territoire français.

A cet événement qui regroupe toute la jeunesse française, sont associés des jeunes issus des autres pays francophones.

La CONFES, depuis maintenant 3 ans, est représentée audit festival par quelques jeunes ressortissants de ses pays membres.

Pour l'édition de l'année 2002, 8 jeunes issus du Cameroun, du Tchad, de la RDC, des Comores, de Madagascar, des Seychelles, de Djibouti et de Maurice représenteront notre institution au festival.

III - OBJECTIFS

- Permettre aux jeunes de rencontrer et d'échanger avec leurs pairs d'autres pays ;
- Permettre aux jeunes de connaître la structuration et le fonctionnement d'un conseil national de la Jeunesse ;
- Discuter de la mise en œuvre locale de politiques de jeunesse.

IV - BUDGET

La prévision budgétaire concerne uniquement le transport international, les frais de séjour étant pris en charge par les organisateurs du festival.

Coût : 9.000 000 FCFA

INSERTION ECONOMIQUE
DES JEUNES

Les différentes concertations des jeunes organisées aussi bien par la CONFEJES que par d'autres institutions aboutissent à des conclusions et recommandations récurrentes au fil des années. L'on pourrait essentiellement les résumer en ces termes :

- La mise en place de plates formes de concertation de jeunes au sein des différents pays afin de leur permettre une liberté d'expression.
- La participation des jeunes aux grandes décisions ou grands débats nationaux sur les questions les concernant directement ou concernant d'autres aspects de la vie de leur nation ou du monde.
- La possibilité d'une mobilité sans difficultés au sein de l'espace francophone afin de s'enrichir mutuellement des expériences des uns et des autres.
- Et surtout, la possibilité d'affirmer leur dignité ou de la renforcer, de retrouver de l'espoir à travers des emplois pouvant leur permettre de s'insérer socialement et économiquement.

La CONFEJES dont les programmes sont en grande partie une réponse aux préoccupations des jeunes et des états, a renforcé ces dernières années ses programmes d'insertion professionnelle et économique des jeunes.

Ainsi à l'instar de l'année 2001, et à la demande des pays membres, les projets suivants sont proposées pour l'année 2002 :

- Pour le FIJ

- Appui à l'apprentissage des jeunes dans le secteur artisanal.
- Formation à l'entrepreneuriat des nouveaux coordonnateurs et encadreurs nationaux du FIJ.
- Appuis à la formation des jeunes à l'entrepreneuriat.
- Alimentation du Fonds d'insertion pour les jeunes au titre de l'année 2002.

- Pour le FIFMAS

- Appuis à la formation des jeunes à la fabrication de matériels sportifs.
- Financement des projets des jeunes.

F.I.J

CONFES-2002/Programme II – DJ/Projet n° 9

I – TITRE

Formation à l'entrepreneuriat des nouveaux coordonnateurs et encadreurs du FIJ et du FIFMAS.

II – PROBLEMATIQUE

Le FIJ et le FIFMAS sont gérés dans les différents pays par les coordonnateurs nationaux secondés par les encadreurs, sous la supervision des autorités ministérielles et de l'équipe de la commission nationale de suivi et de soutien.

Le coordonnateur et les encadreurs, tous cadres des ministères chargés de la jeunesse, sont souvent sujets à changement pour plusieurs raisons :

- Mutation
- Promotion
- Formation
- Révocation

Ces cadres nouvellement promus à la fonction d'encadrement en entrepreneuriat des jeunes ont nécessairement besoin d'une formation dans ce domaine afin de mener à bien leurs missions.

Les différents pays concernés en ayant formulé des demandes, la CONFES se propose d'organiser à l'intention de ces cadres, un stage de formation à l'entrepreneuriat.

III - OBJECTIFS

- Familiariser les nouveaux coordonnateurs et encadreurs aux mécanismes de gestion du FIJ.
- Permettre aux cadres de maîtriser les processus de création d'entreprise, depuis la conception de l'idée jusqu'au démarrage de l'entreprise.
- Donner aux cadres les outils nécessaires pour assurer le suivi et le contrôle des entreprises de jeunes.

IV – PUBLIC CIBLE

Cadres des ministères de la jeunesse et des sports ayant en charge l'encadrement quotidien des jeunes.

V – MISE EN ŒUVRE

5.1 – Le contenu de la formation

La formation comprendra trois (03) volets.

1. Connaissance des mécanismes de fonctionnement du FIJ et du FIFMAS.
 - Les mécanismes de fonctionnement et les différentes composantes du FIJ et du FIFMAS.
 - Le rôle de chaque composante.
2. Formation au démarrage d'entreprise
 - Mise en place ou dynamisation de deux (02) groupements FIJ dans chaque pays bénéficiaire.
 - Formation entrepreneuriale dans chaque groupement FIJ comprenant quinze (15) adhérents en utilisant les trois (03) ateliers conçus à cet effet :
 - Etre ou ne pas être entrepreneur ou mon idée d'entreprise,
 - Mon projet d'entreprise ou mon projet d'installation
 - Négocier mon financement.
3. Formation à la gestion, au suivi et au contrôle d'entreprise
 - la comptabilité

- les pièces comptables
 - o caisse
 - o banque
 - o facture
 - o fiche de stock
 - o note de frais
- la tenue des cahiers de compte
 - o opérations
 - o pièces comptables
- le bilan
- compte des résultats
- gestion de stock
- suivi et contrôle de la gestion du stock
- modèle de fiche
- modèle de cahier de caisse
- modèle de cahier de banque
- le journal
- travaux pratiques de tenue de caisse, de compte, de livre journal
- le crédit : institutions, procédures d'octroi et de remboursement.

5.2 – Durée et encadrement

La formation s'étalera sur dix (10) jours effectifs.

Elle sera encadrée par un expert international et un expert CONFEJES.

Des intervenants locaux seront sollicités. Il s'agit notamment d'un juriste, d'un fiscaliste et d'un comptable.

5.3 – Partenaires

Pays membres du Sud et du Nord, Agence Intergouvernementale de la Francophonie,...

VI – RESULTATS ATTENDUS

- Aider les jeunes à intégrer les circuits économiques en tant qu'entrepreneurs.
- Aider les jeunes dans l'élaboration, le démarrage, la gestion et le suivi de leurs projets d'entreprises.
- Promouvoir le FIJ, le FIFMAS et la CONFEJES dans leur environnement.

VII – PAYS PARTICIPANTS

Bénin, Burundi, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Madagascar, Maurice, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Togo.

VIII - BUDGET

8.1 - TOGO

Togo	4
Bénin	2
Cap Vert	2
Côte d'Ivoire	2
Guinée Bissau.....	2
R. D. Congo.....	2
Sénégal	2

TOTAL = 16

Transport international des délégués.....	5.700.000
Transport local.....	300.000
Hébergement et Restauration	
• Experts : 60.000 F x 2 x 12.....	1.440.000
• Délégués étrangers : 60.000 F x 12 x 12	8.640.000
• Délégués nationaux : 60.000 F x 4 x 10	2.400.000
Pharmacie	100.000
Secrétariat et reprographie	300.000
Expertises locales : 16.200 F x 10 jrs.....	162.000
Représentation du Secrétariat Général : 60.750 F x 12 jrs.....	729.000
Location de salle : 40.000 F x 10 jrs	400.000
Divers et imprévus.....	300.000
Gestion du projet	400.000
TOTAL	= <u>20.871.000</u>

Période de réalisation : Du 19 au 29 août 2002 au Togo.

CONFES-2002/Programme II – DJ/Projet n° 10

I – TITRE

Appuis à la formation des jeunes à l'entrepreneuriat.

II – PROBLEMATIQUE

Le phénomène du chômage en milieu jeune touche presque tous les pays du globe notamment ceux du Sud. Le FIJ qui est considéré comme un outil permettant la résolution d'une partie de ce problème, intervient selon deux (02) modalités : la formation et le financement de micro-entreprises.

Le financement des projets des jeunes étant consécutif à la formation, l'accent est mis sur celle-ci afin de permettre aux jeunes désireux de se lancer en affaires d'avoir une connaissance relativement globale de l'entreprise et de l'entrepreneuriat.

Ainsi chaque année, la CONFES apporte un soutien financier au pays en ayant fait la demande pour la formation des jeunes à l'entrepreneuriat, formation à l'issue de laquelle ces derniers conçoivent et élaborent des projets d'entreprises.

III - OBJECTIFS

- Développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes.
- Promouvoir les échanges et la communication entre jeunes pour l'acquisition de connaissances dans le domaine des affaires.
- Offrir un cadre d'apprentissage aux jeunes désireux de créer leurs propres entreprises qui leur permette d'identifier leurs capacités d'entrepreneurs et de développer leurs idées de projets.

IV – PUBLIC CIBLE

Jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 à 30 ans, scolarisés ou non scolarisés, sans emplois, désireux de créer une entreprise génératrice de revenus.

V – MISE EN OEUVRE

5.1 – Le contenu de la formation

1°) Formation au démarrage d'entreprise

- Mise en place ou dynamisation de deux (02) groupements FIJ dans chaque pays bénéficiaire.
- Formation entrepreneuriale dans chaque groupement FIJ comprenant quinze (15) adhérents en utilisant les trois (03) ateliers conçus à cet effet :
 - Etre ou ne pas être entrepreneur ou mon idée d'entreprise ;
 - Mon projet d'entreprise ou mon projet d'installation ;
 - Négocier mon financement.

2°) Formation à la gestion, au suivi et au contrôle d'entreprise

- La comptabilité
- les pièces comptables
 - caisse
 - banque
 - facture
 - fiche de stock
 - note de frais
- la tenue des cahiers de compte
 - opérations
 - pièces comptables
- le bilan
- compte des résultats
- gestion de stock
- suivi et contrôle de la gestion du stock
- modèle de fiche
- modèle de cahier de caisse
- modèle de cahier de banque
- le journal
- travaux pratiques de tenue de caisse, de compte, de livre journal
- le crédit : institutions, procédures d'octroi et de remboursement.

3°) Formation à la vie associative et au leadership en s'appuyant sur le groupement qui doit devenir une structure de développement

- dynamique de groupe
- responsabilisation des jeunes au sein du groupement
- éducation et formation continue
- permanence du groupement
- action des jeunes leaders.

5.2 - Durée

La formation est étalée sur une période de 3 à 9 mois.

5.3 - Encadrement

La formation sera assurée par les encadreurs ayant reçu une formation entrepreneuriale dans le cadre du programme II. Des intervenants locaux apporteront leurs savoir-faire : entrepreneurs expérimentés, agents du fisc, banquiers, notaires, comptables, etc,...

5.4 - Partenaires

Pays membres, collectivités décentralisées, AIF, ONG, etc...

VI – PAYS PARTICIPANTS

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Cap Vert, Madagascar, Sénégal, Seychelles, Togo, Maurice, Maroc, Mali.

VII – BUDGET

12.000.000 FCFA à raison de 1.000.000 FCFA par pays.

VIII – RESULTATS ATTENDUS

- Meilleure maîtrise du métier.
- Produits compétitifs.
- Meilleurs résultats financiers.
- Promotion de l'entrepreneuriat.

Période de réalisation : juin – juillet – août 2002.

CONFES-2002/Programme II – DJ/Projet n° 11

I – TITRE

Alimentation du Fonds d'Insertion des Jeunes au titre de l'année 2002.

II – PROBLEMATIQUE

Le fonds d'insertion des jeunes est une des solutions à la problématique de l'insertion économique des jeunes au sein des pays membres de la CONFES.

A cet effet, le fonds est alimenté chaque année par les pays et gouvernements membres de notre institution, ainsi que d'autres organismes.

Le présent budget proposé pour l'exercice 2002 couvre les rubriques ci-après :

- Les prêts pour le démarrage de micro-entreprises et micro-activités.
- Les prêts pour la consolidation des entreprises déjà créées.
- Les réunions des comités techniques de sélection et d'orientation.
- Le suivi interne des projets.
- La gestion du FIJ.

III – OBJECTIFS

- Contribuer à l'auto-emploi des jeunes dans leurs pays respectifs.
- Rechercher des partenaires.
- Susciter la création de fonds nationaux.
- Diversifier les formes d'aides aux projets des jeunes (technique financière et matérielles, garantie d'emprunt, ect...).
- Toucher le maximum de bénéficiaires.

IV – PAYS BENEFICIAIRES

Tous les pays du Sud membres de la CONFEJES.

V – PARTENAIRES

Tous les pays membres, Agence de la Francophonie, UNESCO, etc...

VI – BUDGET PREVISIONNEL

A l'instar des années antérieures, ce budget a été élaboré selon les hypothèses suivantes :

- Quinze (15) pays présenteraient des projets de micro-entreprises et micro-activités à raison de 2,6 projets par pays pour un coût moyen de 3.000.000 F pour les micro-entreprises et 2,8 projets par pays à raison de 2.000.000 F par projets pour les micro-activités.
- Sept (07) pays présenteraient des projets de consolidation à raison de deux (2) projets par pays pour un coût moyen de 2.000.000 F par projet.

6.1 – Prêts pour le démarrage des micro-entreprises et micro-activités

- ***Financement des micro-entreprises***

Nombre de pays concernés	:	15
Nombre de projets par pays	:	2,6
Nombre total de projets	:	39
Coût des projets	:	117.000.000 F

- ***Financement des micro-activités***

Nombre de pays concernés	:	15
Nombre de projets par pays	:	2,8
Nombre total de projets	:	42
Coût des projets	:	84.000.000 F

6.2 – Prêts pour la consolidation des entreprises

Nombre de pays concernés	:	07
Nombre de projets par pays	:	02
Nombre total de projets	:	14
Coût des projets	:	28.000.000 F

6.3 – Aide au suivi interne des projets

Nombre de projets à suivre	:	81
Montant de suivi : 75.000 F x 81	:	6.075.000 F

TOTAL GENERAL : **235.075.000 F**

6.4 – Réunions des comités techniques de sélection et d'orientation du FIJ

Transport international.....	6.800.000
Transport local	500.000
Secrétariat – Fournitures	500.000
Hébergement et restauration	7.920.000
60.000 F x 6 pers. x 7 jrs	
90.000 F x 6 pers x 8 jrs	
90.000 F x 6 pers x 2 jrs	
Gestion du projet.....	400.000
	16.120.000
 Gestion du FIJ	 11.905.000

RECAPITULATIF GENERAL DU BUDGET

		Nombre de projets	Coûts
1	Micro-entreprises	39	117.000.000
2	Micro-activités	42	84.000.000
3	Consolidation	14	28.000.000
4	Suivi	81	6.075.500
5	Réunions	-	16.120.000
6	Gestion du FIJ	-	11.905.000
TOTAL BUDGET			263.100.000

F.I.F.M.A.S

CONFES-2002/Programme II – DJ/Projet n° 12

I – TITRE

Appuis à la formation des jeunes à la fabrication de matériels d'animation sportive.

II – PROBLEMATIQUE

Le FIFMAS tout comme le FIJ est une solution au problème du chômage en milieu jeune, car à travers l'apprentissage de la fabrication du matériel sportif, le jeune apprend un métier qui peut s'avérer générateur de revenus.

Le FIFMAS a également l'avantage de permettre la résolution d'un autre problème qui se pose avec acuité aux jeunes sportifs dans les quartiers : la cherté du matériel sportif freinant pour la plupart d'entre eux, une pratique sportive assidue.

Ces différentes raisons justifient l'intérêt tout particulier que manifestent les ministères chargés de la jeunesse et des sports pour ce fonds.

La CONFES pour répondre à cette demande, apporte un appui financier aux pays pour la formation des jeunes à la fabrication de matériels d'animation sportive.

III - OBJECTIS

- Faire découvrir aux participants les procédés faciles pour la confection de matériels sportifs légers.
- Apporter un début de solution au problème de manque de matériels sportifs pour l'animation de proximité.
- Permettre aux jeunes d'apprendre un métier générateur de revenus.
- Développer la pratique sportive de quartier.

IV – PUBLIC CIBLE

Jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 à 35 ans, animateurs sportifs ou non, désireux d'apprendre des métiers liés au sport afin d'exercer dans ce domaine.

V – MISE EN OEUVRE

5.1 – Contenu de la formation

La formation des jeunes se fera en deux (02) volets :

a) Formation à la fabrication de matériels sportifs ;

- Déontologie du métier
- Différentes phases dans la fabrication des matériels
- Différentes techniques de fabrication
- Les matériels et outillages utilisés pour la fabrication des matériels.

b) Formation à l'entrepreneuriat

- Formation au démarrage d'entreprise
- Formation à la gestion, au suivi et au contrôle d'entreprise.

5.2 - Durée

De trois (03) à neuf (09) mois.

5.3 – Encadrement

Il sera assuré par des formateurs locaux formés à cet effet ainsi qu par l'équipement de coordination du FIJ pour le volet entrepreneurial.

5.4 – Partenaires

Pays membres, AIF.

VI - BUDGET

8.400.000 FCFA à raison de 1.200.000 F par pays pour les sept (07) pays suivants : Niger, Burkina Faso, Togo, Sénégal, Mali, Bénin, Côte d'Ivoire.

Période de réalisation : juin – septembre 2002.

Financement des projets de jeunes

Nombre de pays concernés	:	6
Nombre de projets par pays	:	2
Nombre total de projets	:	12
Coût des projets : 2.500.000 F x 12	:	30.000.000 F
Suivi : 75.000 F x 12	:	900.000 F

Récapitulatif du projet de budget 2002

Stages nationaux de formation de jeunes	8.400.000
Financement des projets de jeunes	30.000.000
Suivi des projets	900.000
TOTAL	= 39.300.000

**PROJETS REPORTEES
A L'ANNEE 2002**

CONFEJES-2002/Programme II – DJ/projet n° 13

I – TITRE

Réunion de réflexion sur les stratégies d'information et de prise en charge communautaire des jeunes filles et femmes rurales séro-positives ou atteintes de SIDA.

N.B. : Ce projet a été repris et même délocalisé en tenant compte de la forte demande issue des pays qui ont connu des conflits armés notamment en Afrique Centrale et dans les grands lacs.

II – PROBLEMES A RESOUDRE

- Taux de prévalence au VIH accru dans les zones rurales, les camps de réfugiés :
 - Du fait des tabous et pratiques traditionnelles (polygamie, fréquentation des guérisseurs, etc...) non favorables à l'utilisation des préservatifs.
 - Du fait de la grande mobilité des populations rurales pour échapper à la guerre dans les pays en conflit (situation des camps de réfugiés).
 - Du fait des viols dont sont sujettes les jeunes filles et femmes dans les zones rurales des pays en guerre et dans les camps de réfugiés.

III – OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

Permettre aux participants de :

- Identifier les besoins des jeunes filles et femmes en matière d'information à la lutte contre les MST et le SIDA, ou de prise en charge communautaire en cas de maladie.
- Recenser des stratégies, des méthodes et des techniques d'information les plus appropriées à la population concernée.
- Formuler une démarche ou un processus général permettant d'élaborer une approche locale d'information ou de prise en charge communautaire, quel que soit le contexte culturel.

IV – RESULTATS ATTENDUS A MOYEN ET A LONG TERME

- Une augmentation significative de la population de jeunes filles et femmes informées et actives dans la lutte contre les MST et le SIDA en milieu rural.
- Une meilleure prise en charge communautaire des malades du SIDA, grâce à une meilleure information sur la maladie.

V – PERIODE ET LIEU DE REALISATION

5.1 - Lieu : Congo Brazzaville.

5.2 – Période : Du 18 au 27 novembre 2002

VI – PROFIL DES PARTICIPANTS

- Représentants des Associations de jeunes oeuvrant pour la lutte contre les MST et le SIDA en milieu féminin.
- Spécialistes en matière d’alphabétisation fonctionnelle en langues locales.
- Animatrices ou accompagnatrices en matière d’associations de solidarité et de soutien aux malades du SIDA.

VII – PAYS BENEFICIAIRES

France (expertise)
 Gabon
 République Démocratique du Congo
 Congo Brazzaville
 Burundi
 Rwanda
 Tchad
 Centrafrique
 Cameroun
 Cap Vert

VIII – MISE EN OEUVRE

Un mois avant la tenue de la réunion, chaque participant devra avoir envoyé au Secrétariat Général de la CONFEJES un document comportant les données ci-après :

- Etat des lieux des actions de solidarité et de soutien aux malades féminins du SIDA en milieu rural dans son pays (chiffré).
- Prise en charge communautaire des malades (obstacles, facilitants).

VIII - BUDGET

8.1 – Nombre de participants

France	1
R. D. Congo.....	2
Congo Brazzaville.....	3
Cameroun	2
Burundi.....	2
Rwanda.....	2
Tchad.....	2
Gabon	2
Centrafrique.....	2

Nombre total de participants = 18

8.2 – Durée : Dix (10) jours.

Transport international des délégués.....	6.300.000
Transport international des experts	PM
Transport local.....	300.000
Hébergement et restauration :	
• Experts : 55.000 x 2 x 12	1.320.000
• Délégués étrangers : 50.000 x 14 x 12	8.400.000
• Délégués nationaux : 50.000 x 3 x 10.....	1.500.000
Location de salle : 30.000 F x 10	300.000
Frais d'expertise locale : 16.200 x 2 x 10	324.000
Frais pharmaceutiques	100.000
Représentation du Secrétariat Général : 60.750 F x 12.....	729.000
Divers et imprévus.....	300.000
Gestion du projet	300.000
TOTAL =	19.873.000

CONFES-2002/Programme II – DJ/projet n° 14

I – TITRE

Stage de formation de documentalistes pour les Centres d'Information et de documentation des jeunes (CIDJ).

II – PROBLEMES A RESOUDRE

- La difficulté à rendre les CIDJ nationaux opérationnels.
- En l'absence de documentaliste, les informations et les documents ne sont pas traités, classés et mis à la disposition des jeunes.

III – OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

Outils les stagiaires pour :

- L'utilisation des techniques modernes de collecte, de stockage et de diffusion de l'information jeunesse.
- Traiter l'information et la mettre à la disposition des jeunes en tenant compte de leurs caractéristiques spécifiques.

IV – RESULTATS ATTENDUS A MOYEN ET A LONG TERME

- L'effectivité du fonctionnement des CIDJ.
- La création de réseaux d'information, de documentation et d'actions pour jeunes.
- L'effectivité de la mobilité de l'information entre jeunes (Nord-Sud ; Sud-Sud, etc...).

V – PERIODE ET LIEU DE REALISATION

5.1 - Lieu : Sénégal

5.2 – Période : Du 4 au 14 juillet 2002

VI – PAYS BENEFICIAIRES

Les pays ayant participé à tous les stages sur les CIDJ jusqu'à l'an 2000.

Sénégal
Côte d'Ivoire
Cameroun
Gabon
Tchad
Maroc
Niger
Cap Vert

VII – PROFIL DES PARTICIPANTS

- Etre apte à l'usage d'un micro-ordinateur.
- Etre ressortissant d'un pays membre de la CONFEJES acquitté des cotisations statutaires.
- Etre responsable de l'information et de la documentation dans une structure socio-éducative dans son pays.
- Etre intellectuellement et physiquement apte à la formation et à la restitution auprès de ses pairs à l'issue de la formation.

VIII - BUDGET

8.1 – Nombre de participants

Sénégal	2
Côte d'Ivoire	2
Cameroun	1
Maroc	2
Tchad	2
Niger	2
Gabon	1
Cap Vert	2

Nombre total de participants = 14

8.2 – Durée : Dix (10) jours.

Transport international des délégués.....	6.637.000
Transport local.....	300.000
Hébergement et restauration :	
• Délégués étrangers : 50.000 x 12 x 12.....	7.200.000
• Délégués nationaux : 50.000 x 2 x 10	1.000.000
Location de salle : 30.000 x 10	300.000
Frais d'expertise locale : 16.200 x 2 x10	324.000
Fournitures de bureau, Secrétariat, Reprographie.....	200.000
Frais pharmaceutiques	100.000
Représentation du Secrétariat Général : 16.200 F x 12 x 2.....	388.800
Divers et imprévus.....	300.000
Gestion du projet	300.000
TOTAL =	17.049.800

CONFES-2002/Programme II – DJ/projet n° 15

I – TITRE

Appui à l'équipement des centres nationaux de documentation et d'information de la jeunesse.

II – PROBLEMES A RESOUDRE

- Insuffisance de performance des CIDJ existants.
- Absence d'équipement pour le fonctionnement des CIDJ en création.
- Insuffisance de fiabilité et d'actualité des informations mises à la disposition des jeunes.

III – OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

L'appui à l'équipement des CIDJ doit permettre aux pays bénéficiaires :

- de multiplier les opportunités d'information et de documentation des jeunes ;
- de promouvoir l'information de proximité pour certaines catégories de jeunes souvent laissés pour compte ;
- d'amoinrir les coûts d'information des jeunes ;
- d'avoir des réponses très actuelles à des questions que se posent les jeunes ;
- de rendre plus dynamiques des CIDJ en perte de vitesse.

IV – MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre en terme d'appui à l'équipement doit s'effectuer dans les douze pays ayant non seulement pris part aux stages de formation des responsables des CIDJ, mais ayant aussi créer des centres.

V – PAYS BENEFICIAIRES

Pays membres ayant créé des CIDJ et ayant fait l'état des lieux de leur fonctionnement (facilités, difficultés) à la CONFEJES en 2000.

VI – BUDGET

17.900.000 FCFA.

CONFES-2002/Programme II – DJ/Projet n° 16

I – TITRE

Appui à l'apprentissage des jeunes dans le secteur artisanal.

II – PROBLEMATIQUE

Ce projet de la programmation 2001 n'a pu être mis en œuvre dans le courant de la même année. Il a été reporté pour l'année 2002 en raison de son importance dans la mise en œuvre du FIJ.

L'apprentissage constitue depuis toujours l'un des principaux modes de transfert de connaissance entre les générations d'artisans aussi bien dans le secteur traditionnel que moderne.

Mode de formation ouverte à la majorité des jeunes déscolarisés et analphabètes, l'apprentissage représente un moyen efficace d'insertion sur le marché du travail et une voie adaptée pour promouvoir l'entrepreneuriat.

Fort de cela, la CONFES a introduit dans ses activités, un programme d'appui à l'apprentissage dans le secteur artisanal conformément au souhait des pays membres.

Pays concernés : Tchad, Bénin, Haïti, Guinée Bissau.

Période de réalisation : avril 2002.

III - OBJECTIF PRINCIPAL

Il s'agit, à travers la formation technique et professionnelle du jeune, de lui **apprendre à entreprendre** afin de bénéficier, en fin de cycle, d'une aide financière du FIJ pour pouvoir s'installer.

Pour cela, la formation proposée, doit permettre au jeune de devenir un agent capable de s'adapter aux mutations techniques et technologiques. Les différentes formations doivent déboucher sur :

- des connaissances théoriques : apprentissage de la déontologie, de la législation, du métier, des techniques de gestion ; esprit d'entreprise ;
- des techniques pratiques / habilités : maîtrise du métier ;
- des attitudes et comportements : amour du métier, esprit coopératif, goût de l'effort recherche de l'autonomie et du perfectionnement.

IV - OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Contribuer à la mobilisation et à l'orientation des jeunes dans les structures de formation professionnelle adéquates ;
- Contribuer à l'alphabétisation fonctionnelle des jeunes qui sont dans la nécessité ;
- Leur faire prendre conscience que leur insertion sociale et économique est entre leurs mains et qu'ils peuvent la réaliser ;
- Leur faire découvrir leurs atouts, les possibilités que leur offre leur milieu ;
- Leur faciliter l'accès aux mécanismes financiers existants à la CONFEJES ;
- Restituer en eux les valeurs qu'ils ont perdues au contact de leur parcours social.

V - NOMBRE DE JEUNES CONCERNES ET MODALITES DE SELECTION

Jeunes âgés de 16 à 30 ans, déjà engagés dans un processus d'apprentissage, en nombre égal de filles et de garçons à raison de 10 par pays, soit 40 jeunes.

Ces jeunes ont été présélectionnés par le Ministre chargé de la Jeunesse du pays bénéficiaire en deuxième année du cycle de formation au sein de structures non formelles, dans des ateliers performants, dans des centres d'apprentissage gérés par des ONG ou des établissements de bienfaisance.

VII - LA FORMATION

- **Les structures d'accueil :**

Il s'agira d'identifier des ateliers dans lesquels l'encadrement des apprentis est déjà considéré comme une véritable activité de formation et qui, dans les faits, se confirme par la disponibilité de programmes pédagogiques, une progression structurée de la formation ponctuée par des exercices pratiques, la tenue de cahiers par les apprentis et, en fin de formation, par la délivrance de diplômes ou d'attestations.

Il faudra également identifier, dans chacun des corps de métiers retenus, des individus de bonne réputation ayant des aptitudes et des compétences de formateurs et pouvant former des apprentis de façon structurante, accueillir des formations dans leurs ateliers, ou encore se rendre dans des centres ou des ateliers pilotes pour dispenser des formations.

Un contrat d'apprentissage sera signé entre le responsable d'atelier, l'apprenti et la personne choisie pour parrainer son apprentissage. De plus, en vue de s'assurer de la motivation des jeunes, ils auront à contribuer financièrement pour un forfait équivalent à 10% du coût de la formation, mesure permettant d'y impliquer les parents ou les parrains.

Les jeunes seront suivis par le coordonnateur national du FIJ, tout au long du cycle de formation.

VIII - LES TYPES DE FORMATION

- **La formation technique :**

Formation pratique :

Elle demeurera l'une des préoccupations des responsables d'ateliers et des jeunes eux-mêmes.

Cette formation sera dispensée par les responsables d'ateliers et coordonnée par une équipe d'encadrement. Les différents centres d'apprentissage seront rigoureusement suivis afin que les apprentis, en fin de formation, ne présentent pas un niveau divergeant dans une même spécialité.

En guise d'évaluation, un contrôle continu sera fait par les responsables d'ateliers et l'équipe d'encadrement.

A la fin du cycle d'apprentissage, une attestation ou un certificat dûment signé par le Chef d'atelier et contresigné par les services techniques compétents du pays bénéficiaire sera remis au jeune ainsi formé.

Formation théorique et technologique :

En vue de permettre aux apprentis de s'exprimer dans leur savoir-faire et de maîtriser leur métier, une formation théorique comme soutien des connaissances pratiques s'avère indispensable. Il s'agira de comprendre les gestes, les assemblages, le fonctionnement des machines, la connaissance des matériaux, etc.

Si parmi les responsables d'ateliers, il y a ceux qui n'ont pas la compétence nécessaire pour dispenser des cours théoriques, le Ministère chargé de la Jeunesse fera organiser ces cours aux jeunes concernés dans leurs spécialités.

- **L'alphabétisation fonctionnelle et le calcul :**

Ces matières sont indispensables dans tous les cas de figures pour les apprentis (es) qui ne disposent pas d'un niveau scolaire suffisant pour suivre normalement les formations.

- **La formation entrepreneuriale :**

Cette formation sera conduite par le coordonnateur et les encadreurs nationaux du FIJ et sera dispensée tout au long du cycle d'apprentissage du jeune. Les apprentis formeront un club FIJ et recevront une formation entrepreneuriale adaptée à leur filière à travers les outils élaborés par la CONFEJES et plus particulièrement en ce qui concerne :

- **La gestion :**

- calcul des coûts de revient,
- calcul et notions de marge de bénéfice,
- facturation et tenue des registres comptables,
- notion et esprit d'entreprise,
- technique de vente et étude de marché,
- tenue d'un cahier de commande,
- gestion des outils, des machines et des stocks,
- le crédit, etc.

- **L'organisation** :

- planification des investissements et des approvisionnements,
- organisation de l'atelier de travail,
- aménagement, systèmes de rangements,
- sécurité, etc.

- **La formation sociale**

Les jeunes apprentis doivent parfaire leur formation en fréquentant également les maisons des jeunes où ils pourront s'informer et mieux comprendre leur environnement.

IX - BUDGET

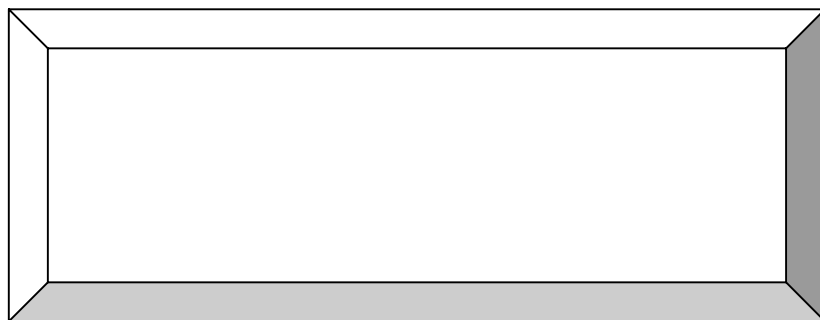
4.000.000 FCFA pour la deuxième année.

Dix (10) jeunes à former sur dix (10) mois par an à raison de 10.000 F/mois et par jeune pour chacun des quatre (4) pays.

CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DES PAYS AYANT LE FRANÇAIS EN PARTAGE

« **CONFÉJES** »

Vème Réunion du Bureau
Ouagadougou (BURKINA FASO)
Les 1^{er} et 2 Mars 2002



DOCUMENT/CONFÉJES/2002/B5-12

CONFÉJES - 26, Rue Huart - B.P 3314 Dakar- Sénégal- TEL : (221) 823-83-49
FAX : 823.79.44 - mel : confejes-sg@metissacana.sn

SOMMAIRE

Introduction.....	2-3
Objectif spécifique n° 6	4
Axe 1 : <u>Le Sport scolaire et universitaire</u>	5
Projet n° 1 : Réunion Bilan des Directeurs et Chefs de services nationaux chargés des sports scolaires et universitaires.....	6-10
Axe 2 : <u>Le sport de proximité</u>	11
Projet n° 2 : Programme de formation des cadres sportifs féminins et masculins pour la zone Océan Indien : 3 ^{ème} étape.....	12-15
Projet n° 3 : Soutien à la formation des animatrices et animateurs sportifs de proximité.....	16-17
Objectif spécifique n° 7	18
Axe 2 : <u>Détection et préparation des jeunes talents</u>	19
Projet n° 4 : Programme du Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO) Volet Appuis Techniques Nationaux (A.T.N.).....	20-23
Axe 3 : <u>Centres d'entraînement de haut niveau</u>	24
Projet n° 5 : Programme du Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO) : Volet Bourses (FFPO).....	25-27
Projet n° 6 : Réunion de concertation avec le CIO/SO sur les centres de haut niveau implantés en Afrique.....	28-30
Axe 4 : <u>Préparation de l'élite sportive</u>	31
Projet n° 7 : Réunion de concertation et d'élaboration d'actions en faveur des Jeux de la Francophonie par les acteurs impliqués dans la réussite de cet événement.....	32-33
Projet n° 9 : Stage de perfectionnement des entraîneurs nationaux d'athlétisme, boxe, judo et de lutte africaine.....	34-37
Objectif spécifique n° 8	38
Projet n° 11 : Programme du Comité Scientifique Ad hoc de lutte contre le dopage en francophonie.....	39
Projet n° 11.1 : Action I : Séminaire de formation des responsables nationaux de lutte Contre le dopage.....	40-42
Projet n° 11.2 : Action II : Fonctionnement du Comité ad hoc et réunion annuelle..	43-44
Objectif spécifique n° 9	45
Projet n° 12 : Programme du groupe de travail CONFESJES pour la promotion de la participation équitable des femmes et des jeunes filles aux activités et programmes de la CONFESJES.....	46

Projet n° 12.1 : Mise en place de réseau GTCF.....	47
Projet n° 12.2 : Formation en Administration du Sport niveau II.....	47-48
Projet n° 12.3 : Stage de perfectionnement des jeunes cadres sportifs féminins en vue des IVèmes Jeux de la CJSOI	48-50
<u>Objectif spécifique n° 10</u>	51
Projet n° 13 : Plan d'action issu des réunions de concertation pour la promotion de la pratique des activités sportives pour personnes handicapées	52-53
Projet n° 13.1 : Formation d'animateurs handisports pour l'Océan Indien	53-55
Projet n° 13.2 : Formation d'entraîneurs, d'arbitres et d'officiels en athlétisme, tennis de table et volley-ball assis	56-57

INTRODUCTION

L'année 2002 constitue la 3^{ème} année de mise en œuvre des nouvelles orientations de la CONFEJES adoptées à Bamako (République du Mali) en février 1999 par la 27^{ème} session ministérielle.

En effet, après l'année 1999 qui était une année de transition, 2000 et 2001 ont été consacrées, pour l'essentiel, à la mise en place du dispositif structurel en vue de la réalisation des objectifs généraux et spécifiques identifiés.

Ces années ont donc été marquées dans le volet EPS/SPORT par l'organisation de réunions de concertation avec les partenaires, la mise en place de groupes de travail et la définition de plans d'actions visant la concrétisation des objectifs spécifiques n° 6, 7, 8, 9 et 10 des nouvelles orientations.

A partir de 2002, pour l'atteinte de ces objectifs, le Secrétariat Général pourra s'appuyer sur les politiques nationales des pays et les plans d'actions et sur les structures multilatérales créées. Ainsi on dispose :

- D'un plan d'action pour la promotion de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et de Sports élaboré par le Groupe de Travail dénommé : Groupe de Travail CONFEJES chargé de la promotion de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et de sport (GTCF).
- D'un plan d'action pour la promotion de la pratique des activités physiques et sportives pour les personnes handicapées, issu des réunions de concertation avec les fédérations nationales handisports, le Comité International des JAPHAF, le Comité International Paralympique (IPC-Afrique) et les pays bailleurs.
- D'un plan d'action de lutte contre le dopage en francophonie proposé par le comité scientifique ad hoc créé en juillet 2001 à Ottawa-Hull.
- D'un plan d'action de formation des jeunes sportifs mineurs et de leur protection contre l'émigration clandestine. La mise en œuvre de ce plan sera assurée par le Comité permanent de suivi de la déclaration de Bamako.
- Et d'un plan d'action de formation des journalistes sportifs d'Afrique élaboré par un groupe d'experts réunis à Saly Portudal et à Dakar du 27 au 30 novembre 2001.

La programmation 2002 sera donc la traduction en projets de ces plans d'actions et la poursuite des actions significatives déjà en cours les biennums précédents.

C'est pourquoi, les propositions de projets se présentent surtout comme des sous-programmes sectoriels, avec 2 à 3 actions qui concourent au même objectif afin de marquer la cohérence interne des objectifs et d'assurer une réelle visibilité des politiques conduites en direction des publics cibles prioritairement identifiés.

Il s'agira également de maintenir la concertation avec les partenaires multilatéraux, d'appuyer les politiques nationales des pays à travers les projets présentés et de poursuivre dans cette dynamique qui vise à cerner dans leur substance et dans leur totalité les objectifs définis dans les nouvelles orientations de la CONFEJES, volet EPS/SPORT.

OBJECTIF SPECIFIQUE N° 6 :

Soutenir les actions de mobilisation des jeunes par la pratique du sport de masse à travers le sport de proximité, l'éducation physique à l'école et le sport scolaire et universitaire.

AXE 1 :

« Le sport scolaire et universitaire ».

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 1

I – TITRE

Réunion Bilan des Directeurs et Chefs de services nationaux chargés des sports scolaires et universitaires.

II – PROBLEMATIQUE

Dans les pays du Sud en particulier où il manque des structures de formation pour les jeunes sportifs, le sport scolaire et universitaire a toujours constitué le vivier de l'élite sportive nationale. Lors, animé principalement par les enseignants d'EPS, ce secteur échappe de plus en plus au contrôle des ministères chargés des sports.

En effet :

- les enseignants d'EPS passent dans la plupart des pays sous la tutelle du Ministre chargé de l'Education Nationale ;
- les élèves et les étudiants, publics cibles, sont déjà sous la responsabilité de ce département ;
- les programmes d'enseignement sont décidés par les ministères des enseignements.

Si on retrouve une unité des enseignements, cela augmente par contre les difficultés du ministre chargé des sports à gérer ce volet d'activités avec un personnel qu'il ne contrôle plus et en direction de publics appartenant à un autre département qui ne partage pas souvent les mêmes préoccupations que lui.

Il s'en suit :

- une désorganisation du secteur ;
- une baisse du niveau de pratique du sport dans les établissements scolaires et universitaires.

Cette situation est aggravée par la quasi-absence de structures d'accueil et d'infrastructures sportives et l'incompatibilité de l'organisation des programmes scolaires et des possibilités d'entraînements sportifs.

Cette évolution se répercute négativement sur le niveau du sport national, car les établissements scolaires étaient les principaux lieux de regroupement et de formation de la relève sportive.

Le déclin du sport scolaire et universitaire et l'absence de centres de formation se traduisent en définitive par l'absence de politique de formation des jeunes sportifs qui doivent constituer la relève.

La CONFEJES a organisé en décembre 1998 un important symposium des Directeurs des Sports Scolaires francophones. Ce symposium après avoir fait l'état des lieux, a élaboré le premier guide du sport scolaire des pays francophones d'Afrique et des Caraïbes. Ce guide contient de nombreuses propositions de relance du sport scolaire.

Après trois (03) ans, qu'est-ce qui a pu être fait et quels sont les obstacles et les nouvelles données à intégrer en vue d'un réel développement du sport dans les établissements scolaires et universitaires.

III – OBJECTIFS

Après trois (03) ans de mise en œuvre du guide du sport scolaire et des tendances nouvelles d'évolution, il s'agit de :

- Faire le bilan de mise en œuvre du guide du sport scolaire des pays francophones d'Afrique et des Caraïbes ;
- Refaire l'état des lieux des politiques nationales de formation des jeunes sportifs scolaires et non scolaires ;
- Dégager de nouvelles pistes de solutions en vue de la prise en charge conséquente des jeunes talents sportifs scolaires au sein des établissements scolaires et universitaires ;

IV – RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus sont :

- le bilan de la mise en œuvre du guide du sport scolaire ;
- la mise en place effective d'une politique de formation sportive pour l'élite scolaire avec l'adhésion des départements chargés des enseignements ;
- la structuration associative du sport scolaire et universitaire (national, continental) ;
- la relance du sport scolaire et universitaire avec l'organisation de compétitions annuelles régulières ;
- la mise en cohérence effective du sport scolaire et universitaire, du sport de masse et du sport associatif.

V – MISE EN OEUVRE

1. Profil des participants

Etre directeur ou chef de service national chargé des sports scolaires et universitaires.

La sélection tiendra compte de l'existence effective d'une structure de gestion du sport scolaire et universitaire au sein du ministère chargé des sports et l'envoi effectif du bilan de mise en œuvre du guide du sport scolaire.

Prendrons également part à cette concertation le CIO, l'UNESCO, l'ISF, la FISU et d'autres partenaires institutionnels identifiés dans ce secteur.

2. Lieu proposé

Ouagadougou (Burkina Faso).

3. Durée

Une (01) semaine dont cinq (05) jours de travail effectif.

4. Période

Juillet 2002.

VII – BUDGET PREVISIONNEL

A – Financements acquis

- France.....	13 000 000 FCFA
- Fonds Commun.....	5 000 000 FCFA

TOTAL = 18.000.000 FCFA

180 000 FF

Soit ~ 27.441 €

B – Réparation des dépenses

1. Transport international	
- Experts internationaux.....	PM
- Participants étrangers.....	8.100.000 FCFA
2. Transport local	400.000 FCFA
3. Hébergement – Restauration : 60.000 F x 18 pers. x 7 j	7.560.000 FCFA
4. Autres frais	
- Couverture médiatique.....	200.000 FCFA
- Secrétariat local et reproduction des documents	400.000 FCFA
- Représentation du Secrétariat Général/Conféjes	840.000 FCFA
- Divers et imprévus.....	500.000 FCFA

TOTAL = 18.000.000 FCFA

180 000 FF

Soit ~27.441 €

VIII – CRITERES DE PERFORMANCES

- Nombre de pays participants.
- Pourcentage (%) de mise en œuvre des conclusions du symposium de décembre 1998 sur le sport scolaire.
- Evolution qualitative de la situation du sport scolaire dans les pays participants :
 - Structuration
 - Compétitions organisées
 - Financement
 - Coopération bilatérale et multilatérale
 - Participation à l'animation sportive et intégration au sport associatif

AXE 2 :

« Le Sport de proximité »

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 2

I – TITRE

Programme de formation des cadres sportifs féminins et masculins pour la zone Océan Indien : 3^{ème} étape.

II – PROBLEMATIQUE

Dans le cadre de la CJSOI, les ministres et experts des pays membres ont souhaité qu'une réflexion soit menée autour de la problématique de la formation des cadres sportifs afin de développer et d'améliorer le niveau de pratique sportive de la jeunesse dans la zone Océan Indien.

Parallèlement à cela, se pose le problème de la promotion du sport féminin, par une formation appropriée de jeunes femmes devant déboucher sur l'implication/encadrement réel de certaines équipes dans la vie associative de chacun des pays respectifs.

Ce projet qui est issu de la concertation entre les pays de la sous-région a déjà été soutenu par la CONFES en 2000 et 2001 dans l'esprit des nouvelles orientations.

La première étape (formation initiale) s'est déroulée aux Seychelles en 2000. La deuxième a été réalisée à Madagascar en 2001 sur le thème suivant : « vers la mise en place de synergies régionales à propos de la formation de cadres sportifs dans l'Océan Indien : création d'une filière de formation d'Educateur-Technicien en charge de l'élite-jeune de l'Océan Indien ».

III – OBJECTIFS

- Assurer un encadrement adéquat des jeunes sportifs par une formation appropriée des cadres sportifs féminins et masculins.
- Favoriser un accès équitable des femmes et des jeunes filles aux pratiques sportives,

IV – MISE EN ŒUVRE :

- **1^{ère} étape** : Echanges de points de vue à propos des systèmes de formation nationaux. Elaboration/présentation par chaque pays d'un projet/programme de formation s'articulant autour de la nécessité de concevoir des métiers du sport en direction de la jeunesse de l'Océan Indien. Cette première étape s'est déroulée du 31 octobre au 3 novembre 2000 aux Seychelles.
- **2^{ème} étape** : Mise en œuvre des formations. Etats des lieux : Mise en place de synergies régionales à propos de la formation des cadres sportifs dans l'Océan Indien.

Cette deuxième étape s'est concrétisée à Madagascar du 17 au 23 octobre 2001.

- **3^{ème} étape** : Réajustement éventuel des systèmes et/ou contenus de formation. Elaboration d'un projet d'échanges régionaux de cadres-spécialistes dans certaines matières d'enseignement nécessitant une solidarité régionale (mise en commun des expertises régionales).

Période et lieu : 1^{er} semestre 2002 – 7 jours – MAURICE

- **4^{ème} étape** : Amélioration/Développement des filières à vocation régionale : élaboration d'un projet régional aux métiers du sport.

Période et lieu : 1^{er} semestre 2003 – 7 jours – LA REUNION

- **5^{ème} étape** : Evaluation – Bilan du projet formation « 2000 – 2004 » pour la zone Océan Indien. Renforcement et extension du projet CJSOI/CONFESJES en direction de nouveaux métiers du sport. Prospective.

Période et lieu : 1^{er} semestre 2004 – 7 jours – SEYCHELLES

Remarque : Cette 5^{ème} étape pourrait être l'occasion d'organiser un colloque régional et/ou international, rassemblant Ministres et Experts, sur deux journées. (Coïncidant à une réunion CIJSO).

Pour chacune de ces étapes, le groupe de travail sera composé comme suit :

- deux (2) représentants par pays
 - deux (2) experts de la CONFESJES
- Soit dix (10) à douze (12) personnes.

V - BUDGET**A – Financements acquis**

- Canada : 10 000 \$ Canadiens.....	4 500 000 FCFA
- Canada/Québec	1 expert
- France.....	3 000 000 FCFA
- Fonds Commun.....	2 500 000 FCFA

TOTAL = 10.000.000 FCFA

100 000 FF

Soit ~ 15.245 €

B – Répartition des dépenses

1. Transport international

- Experts internationaux.....	PM
- Participants étrangers.....	5 500.000 FCFA

2. Transport local 300 000 FCFA

3. Hébergement – Restauration : 40.000 F x 10 pers. x 7 j 2.800.000 FCFA

4. Autres frais

- Secrétariat local	200.000
- Représentation du Secrétariat Général/Conféjes.....	810.000
- Divers et imprévus.....	390.000

TOTAL = 10.000.000 FCFA

100 000 FF

Soit 15.245 €

VI – CRITERES DE PERFORMANCES

- Elaboration et édition effective d'un guide pédagogique de formation des jeunes de l'Océan Indien.
- La réalisation effective de convergences régionales avec échanges d'experts.
- L'augmentation visible du pourcentage des femmes dans l'encadrement des équipes sportives aux jeux de la CJSOI.

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 3

I – TITRE

Soutien à la formation des animatrices et animateurs sportifs de proximité.

II – PROBLEMATIQUE

La CONFES organise depuis plusieurs années déjà la formation des animateurs et animatrices sportifs polyvalents en vue de répondre aux besoins d'un encadrement des jeunes dans les quartiers et qui s'expriment dans des cadres informels. Le Secrétariat Général de la CONFES a reçu, cette année encore, des demandes de pays qui souhaitent poursuivre cette formation afin de proposer aux jeunes des cadres sains d'évolution. En effet, le développement exponentiel des villes africaines sans viabilisation, expose une grande partie de la jeunesse aux fléaux sociaux telles la délinquance, la consommation des drogues, les infections sexuellement transmissibles,...etc...

Toutefois, au regard de la durée de ce type de projet, le Secrétariat Général de la CONFES se propose de réaliser une évaluation des résultats atteints par ce programme dans une région test.

III - OBJECTIFS

- Former des cadres d'animation sportive de proximité en vue de sensibiliser, mobiliser et encadrer les jeunes en leur proposant une activité saine.
- Former des cadres sportifs capables d'évoluer vers la pratique associative.
- Augmenter la masse des pratiquants du sport.

IV – CIBLES VISEES

- Les jeunes leaders des quartiers,
- Les anciens sportifs de haut niveau souhaitant s'investir dans l'encadrement des jeunes.

V – MISE EN OEUVRE

Ce projet sera réalisé dans les pays qui l'ont explicitement sollicité cette année. Il s'agit de la Guinée Bissau, du Niger, du Rwanda et du Tchad.

L'encadrement sera assuré par l'expertise nationale et au besoin avec soutien extérieur sur demande.

La formation sera couplée avec une mise à disposition de matériel sportif.

L'évaluation de terrain sera réalisée dans l'Océan Indien zone qui a accueilli plusieurs projets de formation d'animateurs et animatrices sportifs polyvalents de quartiers.

VI – BUDGET PREVISIONNEL

A – Financements acquis

- Canada.....	6 750 000 FCFA
- Communauté Française de Belgique	1 500 000 FCFA
- France.....	4 000 000 FCFA

—————
TOTAL = 12.250.000 FCFA

122 500 FF

Soit ~ 18.675 €

B – Répartition des dépenses

Sessions de formation : 1.200.000 FCFA x 4 =	4.800.000
Dotation en matériel sportif : 1.300.000 FCFA x 4 =	5.200.000
Missions d'évaluation dans l'Océan Indien.....	2.250.000

TOTAL= 12.250.000 FCFA

122.500 FF

Soit : 18.765 €

VII – CRITERES DE PERORMANCE

- le nombre d'animatrices et d'animateurs sportifs formés par pays ;
- la participation effective des structures fédérales aux sessions de formation et la reconnaissance par elles des personnes formées ;
- l'implication des collectivités locales ;
- la mise en place effective d'une politique d'animation sportive.

OBJECTIF SPECIFIQUE N° 7 :

Soutenir les actions de développement des pratiques sportives de haut niveau.

AXE 2 :

«Détection et préparation des jeunes talents ».

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 4

I – TITRE

Programme du Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO) :
Volet Appuis Techniques Nationaux (A.T.N).

II – PROBLEMATIQUE

Dans les pays du Sud, le sport demeure une composante importante de la vie sociale. Phénomène mobilisateur par excellence, le sport est également un outil favorisant l'intégration sociale et économique, la formation des jeunes, la culture de la paix, de la tolérance et de renforcement de la cohésion sociale.

Le programme FFPO a été mis en place pour aider les pays à détecter les jeunes espoirs, à préparer la relève et à former l'élite sportive africaine dans les conditions du haut niveau.

Aussi le programme FFPO comporte-t-il essentiellement trois volets :

- Les Appuis Techniques Nationaux s'adressant aux jeunes espoirs promoteurs aspirant à accéder au sport de haut niveau.
- Les bourses FFPO destinées à l'élite sportive en vue d'une préparation dans les centres de haut niveau.
- Les compétitions de détection des jeunes talents au sein du Club CONFES.

En effet, l'une des plus grandes difficultés des jeunes sportifs est la précarité des conditions d'entraînement.

L'absence de soutien de la part des parents aux moyens limités, des fédérations nationales et des ministères chargés des sports oblige de futurs grands champions potentiels à abandonner très vite les terrains de sport.

Les Appuis Techniques Nationaux consistent donc à apporter une petite aide financière de vingt mille francs CFA (20.000 FCFA) par mois aux jeunes espoirs identifiés afin de leur permettre de prendre en charge certains frais et d'assurer ainsi un entraînement assez régulier.

Depuis 2001, cette aide est étendue aux sportifs handicapés, aux cadres techniques bénévoles et aux anciens sportifs de haut niveau en difficulté avec un accent particulier sur les jeunes sportifs féminins.

Ce volet du programme permet à leur actuelle de pallier l'absence de centres de formation dans les pays du Sud. Il devra être complété par la mise en place d'un réseau de compétitions permettant aux jeunes sportifs bénéficiaires des Appuis Techniques Nationaux en particulier de s'aguerrir à travers la confrontation avec d'autres talents. Cet aspect est d'autant plus important que les compétitions sont rarement organisées par les fédérations nationales pour les jeunes catégories.

III - OBJECTIFS

- L'élargissement des bénéficiaires des « Appuis Techniques Nationaux » aux sportifs handicapés, aux entraîneurs bénévoles, et en particulier aux sportives ;
- La mise en place d'un réseau de compétitions régulières et motivantes ;

Sur le plan quantitatif :

- Stabiliser le nombre des bénéficiaires des Appuis Techniques Nationaux autour de 500 en 2002 ;
- Organiser en 2002 des regroupements de jeunes espoirs suivis de compétitions.

IV – PUBLICS CIBLES

- les sportifs (filles et garçons) espoirs détectés par les fédérations nationales et retenus par les Ministères de la Jeunesse et des Sports ;
- les cadres sportifs bénévoles ;
- les sportifs handicapés ;
- les sportifs de haut niveau en difficulté.

V – MISE EN ŒUVRE

Pour les Appuis Techniques Nationaux, la procédure est la suivante :

- les bénéficiaires sont détectés par les fédérations nationales qui transmettent les propositions au Ministère chargé des sports ;
- le ministère centralise les propositions des fédérations, les étudie et transmet au Secrétariat Général de la CONFEJES, la liste retenue selon des critères nationaux ;
- en fonction du budget et au vue des listes des bénéficiaires, le Secrétariat Général de la CONFEJES met à la disposition de chaque pays le montant des Appuis Techniques Nationaux. Cette mise à disposition se fait trimestriellement après réception de la liste émargée par tous les bénéficiaires.

Pour les stages CONFEJES, la sélection est faite sur des critères arrêtés en collaboration avec les confédérations sportives et les centres de haut niveau.

Les compétitions sont organisées en collaboration avec les centres de haut niveau.

VI – BUDGET PREVISIONNEL

A – Financement acquis

- Canada : 11 000 \$	5 175 000 FCFA
- Canada/Québec : 7 500 \$	3 375 000 FCFA
- Communauté Française de Belgique	1 500 000 FCFA
- France.....	100 000 000 FCFA

TOTAL = 110.050.000 FCFA

1 100 500 FF

Soit ~ 167.770 €

B – Répartition des dépenses

- Appuis Techniques Nationaux : 500 bénéficiaires.
500 x 20.000 FCFA x 9 mois = 90.000.000 FCFA
- Un stage et une compétition pour espoirs
18.000.000 FCFA x 1 = 18.000.000 FCFA
- Gestion du projet 2. 050.000 FCFA

TOTAL = 110.050.000 FCFA

1.100.500 FF

Soit = 167 770 €

VII – CRITERES D’EVALUATION

- Le nombre de bénéficiaires des Appuis Techniques Nationaux.

AXE 3 :

«Centres d'entraînement de haut niveau»

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 5

I – TITRE

Programme du Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO) :
Volet Centres de Haut Niveau.

II – PROBLEMATIQUE

Dans les pays du Sud, le sport demeure une composante importante de la vie sociale. Phénomène mobilisateur par excellence, le sport est également un outil favorisant l'intégration sociale et économique, la formation des jeunes, la culture de la paix, de la tolérance et de renforcement de la cohésion sociale.

Le programme FFPO a été mis en place pour aider les pays à détecter les jeunes espoirs, à préparer la relève et à former l'élite sportive africaine dans les conditions du haut niveau.

Aussi le programme FFPO comporte-t-il essentiellement trois volets :

- Les Appuis Techniques Nationaux s'adressant aux jeunes espoirs promoteurs aspirant à accéder au sport de haut niveau.
- Les bourses FFPO destinées à l'élite sportive en vue d'une préparation dans les centres de haut niveau.
- Les compétitions de détection des jeunes talents au sein du Club CONFES.

Le deuxième volet du programme se traduit par l'octroi de bourses aux athlètes retenus dans les centres de haut niveau en vue d'une préparation aux grandes compétitions africaines et mondiales.

Les pensionnaires du Centre International d'Athlétisme de Dakar (CIAD) ont fait la preuve, à l'occasion des 4^{es} jeux de la francophonie et des championnats du Monde d'Athlétisme de Edmonton, de la pertinence du choix d'implanter des centres de haut niveau en Afrique.

Il convient donc de consolider les centres qui fonctionnent assez bien comme le CIAD, de redynamiser les autres afin de les permettre de jouer efficacement leur rôle de pôle d'excellence et d'en créer de nouveaux.

III – OBJECTIFS

- soutenir le développement du sport de haut niveau par la consolidation des centres déjà implantés et la création d'autres ;
- octroyer des bourses FFPO aux entraîneurs de haut niveau en vue d'un perfectionnement pour servir dans les centres de haut niveau mais également dans leur pays ;
- Consolider le nombre de boursiers FFPO dans les différents centres :
 - 20 pour le CIAD/ sur 9 mois
 - 12 pour le CIJLA/ sur 6 mois
 - 10 pour le CIBAT/ sur 4 mois
 - 04 pour le CIAM/ sur 9 mois

Soit un total de 46 boursiers FFPO en 2002.

Au plan qualitatif, l'objectif serait de qualifier tous les pensionnaires des centres pour les Jeux Africains de 2003 et pour les Jeux Olympiques de 2004.

IV – PUBLICS CIBLES

- les sportifs de haut niveau sélectionnés par les centres de haut niveau.

V – MISE EN OEUVRE

Pour les bourses FFPO, ce sont les centres de haut niveau qui proposent les candidats à la bourse.

Les bourses accordées sont gérées par le Secrétariat Général de la CONFEJES qui met à la disposition de chaque centre, à sa demande, le montant semestriel (soit 50%) des bourses accordées.

VI – BUDGET PREVISIONNEL

- Canada : 11 500 \$	5 175 000 FCFA
- France.....	224 000 000 FCFA

TOTAL = 229.175.000 FCFA

2 291 750 FF

Soit ~ 349.375 €

B – Répartition des dépenses

• Bourses FFPO	224 000 000 FCFA
• Gestion des bourses.....	5.175.000 FCFA
• Création de nouveaux centres	P.M.

TOTAL = 229.175.000 FCFA

2 291 750 FF

Soit ~ 349.375 €

VII – CRITERES D’EVALUATION

- Le nombre de sportifs bénéficiaires des bourses FFPO sélectionnés pour les Jeux Africains de 2003 et les Jeux Olympiques de 2004.
- Le nombre de cadres techniques formés.
- L'évolution des performances réalisées par les bénéficiaires des boursiers FFPO : sur rapports des centres.

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 6

I – TITRE

Réunion de concertation avec la CIO/SO et les Fédérations Internationales sur les Centres internationaux d'entraînement de haut niveau implantés en Afrique.

II – PROBLEMATIQUE

Depuis la création des centres internationaux d'entraînement de haut niveau, l'évaluation s'est faite à travers la réunion des Directeurs de ces centres. Celle-ci s'est tenue régulièrement et a permis :

- d'adopter le système de financement par bourses ;
- d'harmoniser les documents des centres ;
- de discuter du fonctionnement des centres, de leurs statuts, de l'implication des fédérations nationales, des confédérations sportives africaines et des fédérations sportives internationales concernées.

Toutefois, ces réunions n'ont pas toujours réussi à approfondir les questions importantes de fonctionnement de chaque centre, des résultats obtenus et des perspectives.

Au moment où certains centres font la preuve qu'ils constituent la solution pour la formation des sportifs de niveau mondial en Afrique, il importe que tous les acteurs impliqués se concertent pour coordonner leurs interventions en vue de rendre fonctionnels tous les centres.

III – OBJECTIFS

- Approfondir et coordonner les interventions des différents partenaires associés au développement des centres de haut niveau dans une perspective réellement multilatérale ;
- Clarifier les modes de financement des centres : bourses fonctionnement ;
- Impliquer plus fortement les Fédérations internationales dans la gestion des centres.

IV – RESULTATS ATTENDUS

- adoption des modalités de financement des centres,
- proposition d'un programme de développement de chaque centre,
- participation de tous les partenaires au développement des centres par un financement multilatéral.

V – MISE EN ŒUVRE

5.1 – Profil des participants : AIBA = 1 ; FILA = 1 ; IAAF = 1 ;
FIJ = 1 ; CAAA = 1 ; UAJ = 1 ;
CALA = 1 ; CAB = 1 ; CIO/SO = 2 .
Bailleurs = 4 ; Centres = 4 ;
CONFEJES = 2.

Soit 20 personnes.

5.2 – Lieu : Lausanne (Suisse)

5.3 – Durée : Deux (02) jours

5.4 – Dates : Fin juin 2002

VI – BUDGET PREVISIONNEL

- Canada :	1 expert
- Canada/Québec :	1 expert
- France	2 experts + 10 000 000 FCFA

TOTAL = 4 experts + 10 000 000 FCFA

B – Répartition des dépenses

• Transport international	4 600 000 FCFA
• Hébergement + restauration.. : 70 000 F x 4jx10p	2.800.000 FCFA
• Frais d'organisation : (secrétariat, documentation, Location salles,.....	2 100 000 FCFA
• Divers et imprévus	500 000 FCFA

TOTAL = 10.000.000 FCFA

100.000 FF

Soit 15.245 €

VII – CRITERES DE PERFORMANCE

- Définition des bases de partenariat : CONFEJES/CIO-SO/F.I.
- Adhésion de nouveaux partenaires multilatéraux.
- Bon fonctionnement des centres de haut niveau.

AXE 4 :

«Préparation de l'élite sportive»

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 7

I – TITRE

Réunion de concertation et d'élaboration d'actions en faveur des Jeux de la Francophonie par les acteurs impliqués dans la réussite de cet événement.

II – CONTEXTE DU PROJET

De nombreux pays et institutions concourent à la réussite des Jeux. Il est indispensable de pouvoir les réunir afin de définir et coordonner les aides et actions, d'établir une chronologie et une méthodologie des soutiens, d'imaginer les implications dans le prolongement des Jeux.

III – OBJECTIFS

Etablir un plan d'action quadriennal de soutien à la réalisation des V^{èmes} Jeux de la Francophonie :

- Etat des lieux de la préparation des V^{èmes} Jeux de la Francophonie
- Appui des Fédérations internationales et organismes internationaux :
 - Formation
 - Appuis techniques et matériel
 - Appuis financiers

IV – PARTICIPANTS

CIO, CIO/SO, AIF, ACNOA, Confédérations sportives africaines, pays et gouvernements bailleurs de fonds, CONFES, CIJF, délégués techniques des fédérations internationales : 25 personnes.

V – MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le projet se tiendra à Niamey sur quatre (04) jours du 27 au 30 mai 2002.

- Visite des sites.
- Etat des lieux.
- Séances de travail.

VI – BUDGET

A – Financement acquis

- | | |
|---|-----------------------------|
| - Canada : 10 000 \$ Canadiens + 2 experts..... | 4 500 000 FCFA |
| - Canada/Québec : | 1 expert |
| - France | 2 experts + 12 000 000 FCFA |

TOTAL = 5 experts + 16 500 000 FCFA

B – Répartition des dépenses

- | | |
|---|------------|
| - Transport international..... | 8.000.000 |
| - Transport local | 400.000 |
| - Hébergement – restauration : 25 pers. x 70.000 F x 7 jrs..... | 12.250.000 |
| - Secrétariat local..... | 250.000 |
| - Couverture médiatique..... | 250.000 |
| - Représentation du Secrétariat Général..... | 1.368.500 |
| - Divers et imprévus | 500.000 |

TOTAL = 23.018.500 FCFA

230.185 FF

Soit : 35.090 €

C – A rechercher :

6 518 500 FCFA

VII – CRITERES DE PERFORMANCE

- La participation effective de toutes les parties concernées.
- L'adoption d'un plan d'actions de soutien à la préparation des Jeux de la Francophonie.
- Impacts réels sur la promotion des Jeux de la Francophonie.

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 9

I – TITRE

Stage de perfectionnement des entraîneurs nationaux d'athlétisme, boxe, judo et de lutte africaine.

II – PROBLEMATIQUE

La pratique sportive de haut niveau intégrée aux nouvelles technologies connaît des innovations fréquentes. Il est essentiel pour les cadres africains de rester collés à cette évolution afin d'obtenir encore plus des performances. Ce stage sera donc l'occasion d'échanges d'expériences et d'information sur les évolutions au niveau technique et médical de l'entraînement.

III – OBJECTIFS

- Réunir ensemble des entraîneurs de plusieurs disciplines sportives afin d'approfondir leurs connaissances sur la planification de l'entraînement de haut niveau prenant en compte les aspects administratifs, médicaux, psychologiques et techniques.
- Favoriser les transferts des connaissances et les échanges d'expériences entre les différents entraîneurs nationaux de disciplines différentes en liaison avec les évolutions technologiques.

IV – MISE EN ŒUVRE

Le séminaire se déroulera en deux phases :

- Un tronc commun où seront traités les volets administratifs, médicaux et psychologiques sur trois (03) jours.
- Un travail en atelier par discipline représentée où seront abordés les aspects spécifiques au niveau médical, psychologique, technique et technologique.

- Contenu du Tronc Commun :

- la traumatologie du sport, la préparation médicale de l'entraînement ;
 - la physiologie de l'entraînement
 - la lutte contre le dopage
- Contenu des ateliers :
 - les évolutions technologiques ;
 - la détection, la préparation spécifique et psychologique ;
 - la programmation de l'entraînement,...

1. Lieu

Abidjan – COTE D'IVOIRE.

2. Durée

Sept (07) jours de travail effectif plus deux (02) jours pour les arrivées et les départs : total neuf (09) jours.

3. Expertise

- Quatre (4) experts dont un par discipline.
- Un (1) expert confirmé pour la partie médicale.

V – PROFIL DES PARTICIPANTS

Les entraîneurs nationaux chargés de l'encadrement des équipes nationales de leur pays

Pour 2002, 20 personnes seront retenues pour ce séminaire (10 personnes par discipline pour 2 disciplines).

VI – BUDGET PREVISIONNEL

A – Financement acquis

- France : 20 000 000 FCFA + 5 experts
- Fonds Commun 4 000 000 FCFA

TOTAL = 24 000 000 FCFA + 5 experts

B – Répartition des dépenses

1. Transport international

- Experts internationaux..... PM
- Participants étrangers : 18 personnes. 10.483.200 FCFA

2. Transport local : 2 x 300.000 F = 600.000 FCFA

3. Hébergement – Restauration : Participants =

..... 50.000 F x 20 x 9 j = 9 000 000 FCFA

..... Experts = 60 000 x 3 x 9j = 1 620 000 FCFA

..... 10 620 000 FCFA

4. Autres frais

- Couverture médiatique..... 300.000
- Secrétariat local..... 450.000
- Reproduction de documents 500.000
- Représentation du Secrétariat Général/Conféjes ... 546.750
- Divers et imprévus 500.050

TOTAL = 24.000.000 FCFA

240.000 FF

Soit 36.587,75 €

VII – CRITERES DE PERFORMANCE

- Utilisation effective des nouvelles techniques d'entraînement et de surveillance médicale des sportifs africains.
- Diminution sensible des blessures dues à un entraînement inadapté et augmentation des performances sportives mesurables.

OBJECTIF SPECIFIQUE N° 8 :

« Soutien aux actions de lutte contre le dopage et de protection de la santé des sportifs ».

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 11

Programme du Comité Scientifique Ad hoc de lutte contre le dopage en Francophonie.

ACTION I

Séminaire de formation des responsables nationaux de lutte contre le dopage et des membres du Comité scientifique au processus d'élaboration d'un programme national de lutte contre le dopage.

II – PROBLEMATIQUE

La lutte systématique contre le dopage doit faire l'objet de politique nationale. Pour se faire les pays ont besoin d'un personnel qualifié pour élaborer et mettre en œuvre des programmes en la matière.

Ce type de personnel n'étant pas encore disponible, il faut le former. Dans ce domaine la CONFEJES peut bénéficier de l'aide de l'AMA et de l'IADA au plan financier et de l'expertise.

III – OBJECTIFS

- Former les responsables nationaux chargés de la lutte contre le dopage aux techniques d'élaboration de programmes nationaux,
- Appuyer les pays membres dans l'adoption de politiques nationales de lutte contre le dopage conformément aux décisions de la Conférence de Libreville.

IV – RESULTATS ATTENDUS

- Les pays membres disposent de personnels capables de concevoir, d'élaborer et de gérer des programmes nationaux de lutte contre le dopage,
- Les pays membres disposent de structures nationales (commissions ou comités) de lutte contre le dopage,
- Les pays membres créent des centres ou instituts nationaux de lutte contre le dopage.

V – MISE EN ŒUVRE

1 – pays concernés : tous les pays membres éligibles

2 – profil des participants

- être nommé comme le responsable national de lutte contre le dopage, le texte officiel faisant foi,
- avoir entrepris un travail de sondage national sur les connaissances, attitudes et pratiques du dopage en milieux sportifs dans son pays,
- ou être membre du comité scientifique ad hoc de lutte contre le dopage de la CONFEJES.

3 – Lieu : Sénégal/Côte d'Ivoire

4 – Dates : Juillet/Août

5 – Durée : 7 jours + 2 jours de voyage

6 – Nombre de participants : 25

VI – BUDGET

A – Financement acquis

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| - Canada : 10 000 \$ Canadiens ~ | ~ 4 500 00 FCFA
+ 1 expert |
| - Canada/Québec : | 1 expert |
| - France : | 30 000 000 FCFA
+ 1 expert |
| - Fonds Commun : | 10 000 000 FCFA |

TOTAL = 44.500.000 FCFA

+ 3 experts

445 000 FF

Soit 67.880 €

B – Répartition des dépenses

1 – Transport international	
experts internationaux.....	PM
participants étrangers.....	11 453 250 FCFA
2 – Transport local.....	400 000 FCFA
3 – Hébergement – restauration	
70 000 F x 25 pers x 9 jrs.....	15 750 000 FCFA
4 – Autres dépenses	
- Secrétariat local.....	400 000 FCFA
- Documentation.....	200 000 FCFA
- Représentation du SG/CONFESJES.....	546 750 FCFA
- Communication – presse.....	250 000 FCFA
- Divers et imprévus.....	500 000 FCFA

Total..... 29 500 000 FCFA

= 295 000 FF

~ 44 972 €

ACTION II

Fonctionnement du comité scientifique.

II – PROBLEMATIQUE

Le Comité scientifique est chargé d'impulser et de soutenir la lutte contre le dopage en francophonie.

Pour se faire, ce comité s'est structurée avec des représentations régionales suivant le découpage adopté pour la formation du bureau de la CONFEJES.

Pour remplir ses missions, le Comité doit se réunir deux fois par an et faire fonctionner ses structures régionales.

III - OBJECTIFS

- Permettre au Comité scientifique de se réunir deux fois par an en vue de faire le bilan de la lutte contre le dopage et de proposer de nouveaux programmes,
- Permettre aux structures régionales de fonctionner et d'inciter les pays à mettre en place des politiques nationales de lutte contre le dopage.

IV – RESULTATS ATTENDUS

- Mise en place de politiques nationales de lutte contre le dopage,
- Renforcement des synergies régionales en matière de lutte contre le dopage.

V – MISE EN ŒUVRE

Le Comité scientifique se réunit deux (2) fois en 2002 :

Dates : à déterminer

Lieux : « »

Participants : les membres du Comité

Durée : 3 jours pour chaque réunion

La première réunion coïncidera avec le séminaire de formation des responsables nationaux de lutte contre le dopage. A cette occasion le Comité présentera ses structures, ses objectifs et son programme.

VI – COUT ESTIMATIF

1 - Organisation d'une réunion 9 000 000 F x 1.....	9 000 000 FCFA
2 - Fonctionnement des structures régionales 500 000 F x 11.....	5 500 000 FCFA
3 - Divers et imprévus.....	500 000 FCFA

Total..... 15 000 000 FCFA

150 000 FF

soit 22 866 €

OBJECTIF SPECIFIQUE N° 9 :

**« Contribuer à une participation équitable
des femmes et des jeunes filles aux activités
et programmes de la CONFESJES »**

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 12

I – TITRE

Programme du groupe de travail CONFES pour la promotion de la participation des jeunes filles et des femmes aux activités sportives.

II – PROBLEMATIQUE

Il ressort d'un constat général que la participation des jeunes filles et des femmes aux activités sportives en particulier au niveau de l'encadrement technique et au niveau des instances dirigeantes demeure anormalement faible.

Cette faible représentation est liée à plusieurs facteurs socio-culturels, politiques, économiques mais également techniques. Déjà peu scolarisées, les jeunes filles et les femmes sont souvent exclues des sessions mixtes de formation conduites par les pays et les instances sportives.

Cette situation se répercute gravement sur la participation des jeunes filles aux activités sportives. Face à cette situation, la conférence des ministres a imposé un pourcentage de participation féminine à nos activités. Au-delà de cette décision, il est mis en place depuis 2000, un Groupe de Travail CONFES chargé de la promotion de la participation des jeunes filles et des femmes aux activités de jeunesse et de sport (GTCS) (18 au 20 octobre 2000 à Madagascar).

Le GTCS a élaboré un plan d'actions 2000-2004 qui prend en compte la structuration et le fonctionnement du groupe ainsi qu'un ensemble de projets à réaliser.

Ainsi pour 2002, il est prévu :

1. la finalisation de la structuration du GTCS avec des moyens de fonctionnement, qui se traduit par la mise en place d'un réseau ;
2. la poursuite des actions de formation en administration du sport. Le niveau I a été réalisé en 2001. Il est prévu d'organiser le niveau II en 2002 ;
3. la formation des cadres sportifs féminins en vue des IVe Jeux de la CJSOI.

A – Mise en place du Réseau du GTCF

Cette action sera menée dans le Programme I.

B – Formation en administration du sport niveau II

Cette formation niveau II fait suite au niveau I organisé en 2001 au Cameroun avec vingt-cinq (25) participantes et se situe dans la logique de la programmation 2001-2004 adoptée par le GTCF en octobre 2000.

Objectifs

- encourager les femmes à s'investir dans les structures de décision au sein du mouvement sportif,
- donner aux dirigeantes sportives déjà engagées, l'expertise nécessaire pour diriger les associations sportives et organiser les événements sportifs d'importance.

Résultats attendus

- Une participation effective dans la gestion des associations sportives.
- Une implication accrue dans l'encadrement de haut niveau.
- L'élimination de la barrière sexiste à l'accès aux pratiques sportives.

MISE EN OEUVRE

Lieu : Cameroun

Période : à déterminer.

Durée : Dix (10) jours de travail effectif.

Profil des participantes :

- Les stagiaires qui ont effectivement participé au stage niveau I en 2001.
- Celles qui font la preuve d'avoir déjà participé à une formation équivalente.

Nombre de participantes : Vingt-cinq (25) maximum.

BUDGET

1. Transport international.....	
- Experts internationaux.....	PM
- Participantes étrangères.....	11.307.750
2. Transport local.....	300.000
3. Hébergement – Restauration : 25 x 60.000 F x 10 jrs.	15.000.000
4. Secrétariat local.....	250.000
5. Couverture médiatique.....	200.000
6. Représentation du Secrétariat Général.....	789.750
7. Divers et imprévus.....	350.000

TOTAL(b) = 28.197.500 FCFA

281.975 FF

42.987 €

C – « Stage de perfectionnement de jeunes cadres sportifs féminins en vue des IVèmes Jeux de la CJSOI ».

Problématique

Bien que le choix des disciplines des Jeux soit fait tout en recherchant l'équilibre entre la participation féminine et masculine, il est déplorable de constater que l'encadrement féminin est largement insuffisant lors des Jeux. La plupart des équipes féminines sont encadrées par des cadres masculins bien que les cadres féminins existent pour cette catégorie.

Profil des stagiaires

Ce stage regroupera un cadre féminin âgé de moins de 30 ans, par discipline, par pays pour chaque équipe féminine.

Le choix du cadre se fera en consultation avec l'instance sportive du pays. Le cadre choisi encadrera obligatoirement l'équipe féminine de son pays lors des IVèmes Jeux. de la CJSOI.

La candidate doit avoir encadré la catégorie d'âge 13 à 17 ans durant au moins les deux années précédentes dans sa discipline.

Nombre de stagiaires

Pour le premier regroupement, seul quatre disciplines seront concernées. Ainsi, quatre cadres responsables, désignés avec le concours de l'instance sportive concernée, seront choisis par pays.

Total : vingt (20) stagiaires.

L'encadrement du stage

Les experts régionaux responsables de la formation de cadres sportifs (pour la partie spécifique) dans les pays de l'Océan Indien.

Le pays partenaire du projet pourra également désigner un expert.

Contenu du stage

Le contenu du stage a été arrêté avec le concours de tous les experts réunis pendant la 2^{ème} étape du stage de la CONFEJES de Tananarive : P2/PII-DEPS/CONFEJES-2001.

Proposition du lieu et de la date

Lieu : Maurice.

Date : dix (10) jours coïncidant avec la 3^{ème} étape du stage de formation de cadres sportifs de la CONFEJES.

BUDGET

1. 16 billets d'avion des participants (Comores, Madagascar, Réunion et Seychelles).....	5.000.000
2. 2 experts (1 Réunion et 1 Madagascar).....	1.000.000
3. Hébergement et restauration des experts.....	1.000.000
4. Restauration des participants.....	1.500.000
5. Divers	1.000.000

TOTAL(b) = 9.500.000 FCFA

95.000 FF

Soit 14.482 €

L'hébergement des participants, le transport local et la logistique seront pris en charge par la CJSOI.

D – Réunion annuelle du GTCF et participation à la Conférence Mondiale sur les Femmes et le sport

Action proposée dans le Programme I.

OBJECTIF SPECIFIQUE N° 10 :
**«Contribuer à une meilleure intégration
des personnes handicapées ».**

CONFES-2002/Programme II-DEPS/Projet n° 13

I – TITRE

Plan d'actions issu des réunions de concertation pour la promotion de la pratique des activités sportives pour personnes handicapées.

II – PROBLEMATIQUE

A travers ses nouvelles orientations, la CONFES s'est fixée pour objectif spécifique de contribuer à une meilleure intégration des personnes handicapées par la pratique sportive. Pour ce faire des axes stratégiques d'action ont été définis :

- procéder à un état des lieux de la pratique du sport par les personnes handicapées au sein des pays membres ;
- tisser des liens entre la CONFES et les associations nationales et internationales existantes ;
- établir en concertation avec le CI-JAPHAF, un plan d'action afin de favoriser une pleine participation des sportifs handicapés aux jeux de l'Avenir pour Personnes Handicapées d'Afrique Francophone (JAPHAF) et aux Jeux de la Francophonie.

Dans ce cadre deux réunions ont été organisées à Ouagadougou (Burkina Faso) en août 2000 puis à Maurice en octobre 2001.

Ces deux réunions ont permis de faire effectivement l'état des lieux, de mettre en orbite les fédérations nationales handisports, de consolider nos liens avec le Comité International des Jeux de l'Avenir pour Personnes Handicapées d'Afrique Francophone (CI-JAPHAF), de l'IPC, de Handicap International,...etc...

Elles ont permis surtout d'élaborer des programmes d'action qui devront être mis en œuvre dans la période 2001 à 2004.

Au regard des priorités qui y sont dégagées, le Secrétariat Général de la CONFEJES propose pour 2002 les deux actions significatives suivantes :

- une formation d'animateurs handisports pour l'Océan Indien,
- une formation d'entraîneurs, officiels et arbitres en athlétisme, tennis de table et volley-ball assis.

III – MISE EN OEUVRE

A – Formation d'animateurs handisports pour l'Océan Indien

Problématique

La réunion de concertation organisée à Maurice en octobre 2001 a révélé une lacune dans le dispositif de promotion du sport pour personnes handicapées dans cette région. En effet, les formations des cadres se faisaient principalement avec les fédérations des sports pour personnes valides

Ces cadres ne touchaient que les personnes handicapées déjà engagées dans la pratique d'une discipline alors qu'il y a une grande partie de handicapés qui ne pratiquent pas encore le sport et qu'il faut sensibiliser, mobiliser et encadrer.

La formation d'animateurs handisports permettra d'intéresser les personnes handicapées là où elles se trouvent (écoles, centres spécialisés, quartiers,...) afin de les amener à la pratique sportive. Le lien sera ainsi établi entre la pratique de masse qui se développera et la pratique plus spécialisée qui existe déjà.

En plus, la formation des animateurs handisports permettra d'introduire et de vulgariser les disciplines spécifiques handisports.

Objectifs

- former des cadres techniques de terrain chargés de sensibiliser, mobiliser et encadrer les personnes handicapées désirant pratiquer le sport.
- Elargir la gamme des pratiques handisports en introduisant des pratiques spécifiques comme le Tor-ball, le Volley-ball assis,...

Résultats attendus

- une base plus élargie de pratique de masse,
- l'introduction des pratiques handisport dans les établissements scolaires, les institutions spécialisées et dans les quartiers par l'animation sportive.

Pays visés : les pays de l'Océan Indien (2 personnes par pays)

Lieu proposé : Ile de la Réunion.

Durée : Sept (07) jours.

Période : Août 2002.

Nombre de participants : Douze (12) personnes.

A – Financement acquis (pour les deux actions)

- Canada : 32 000 \$ Canadiens	14 400 000 FCFA + 1 expert
- Communauté Française de Belgique	1 500 000 FCFA + 2 experts
- France :	20 000 000 FCFA + 1 expert
- Fonds Commun :	10 000 000 FCFA

TOTAL 45.900.000 FCFA + 4 experts

B – Répartition des dépenses pour la formation d'animateurs handisports

1. Transport international	
- Experts internationaux.....	PM
- Participants étrangers.....	4.500.000
2. Hébergement – Restauration : 12 x 9 jrs x 70.000 F =....	7.560.000
3. Transport local	500.000

4. Autres frais

- Secrétariat local	300.000
- Reproduction documents	250.000
- Représentation du Secrétariat Général	810.000
- Divers et imprévus.....	500.000

TOTAL(b) = 14.420.000 FCFA

144.200 FF

Soit 21.982 €

CRITERES DE PERFORMANCES

Ils sont liés au niveau d'atteinte des résultats attendus :

- La plus grande participation des personnes handicapées aux activités de sport ;
- La vulgarisation des pratiques spécifiques handisports ;
- L'introduction des pratiques handisports dans les écoles, les Centres spécialisés, les quartiers,...etc.

B – Formation d’entraîneurs, d’arbitres et d’officiels en athlétisme, tennis de table et volley-ball assis

Cette proposition relève du plan d’action adopté à Ouagadougou en août 2000 et vise à mettre à la disposition des fédérations nationales des cadres techniques capables d’encadrer les sportifs handicapés en vue des JAPHAF. Il s’agit également d’une proposition soumise au Secrétariat Général de la CONFEJES par le CI-JAPHAF qui a placé cette action dans les priorités de son programme 2002.

Les objectifs visés sont :

- former des cadres techniques en vue d’encadrer les équipes en prévision des JAPHAF 2003 ;
- vulgariser de nouvelles disciplines comme le tennis de table ou le volley-ball assis qui ne sont pas encore très connues.

Pays visés : L’ensemble des pays membres éligibles.

Lieu proposé : Bamako (Mali).

Durée : Sept (07) jours + deux (02) jours (arrivées / départs).

Période : 22 au 29 juillet 2002.

Nombre de participants : Trente (30) personnes (10/spécialités).

Répartition des dépenses

1. Transport international	
- Experts internationaux.....	PM
- Participants étrangers.....	15.500.000
2. Transport local	500.000
3. Hébergement – restauration : 50.000 F x 30 x 9 jrs =	13.500.000
4. Autres dépenses	
- Secrétariat local/reproduction documents	450.000
- Couverture médiatique	250.000
- Représentation du Secrétariat Général	546.750
- Divers et imprévus.....	500.000

TOTAL(b) = 31.246.750 FCFA

312.467,50 FF

Soit 47.640 €

TOTAL GENERAL = Ta + Tb = 14.420.000 + 31.246.750
= 45.666.750 FCFA = 456.667,50FF = 69.614 €

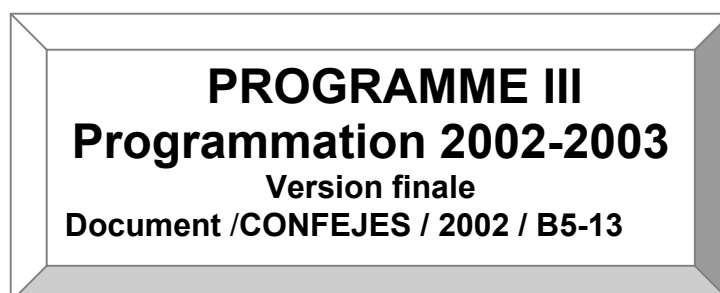
CRITERES DE PERFORMANCE

- Un encadrement plus professionnel des équipes participant aux JAPHAF ;
- Introduction de nouvelles disciplines sportives aux programmes des JAPHAF ;
- Une participation de plus en plus conséquentes aux compétitions internationales.

**CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DES PAYS AYANT LE FRANÇAIS EN PARTAGE
(CONFEJES)**

**REUNION DU BUREAU DE LA CONFEJES
Ouagadougou (Burkina Faso)
Les 1^{er} et 2 mars 2002**

**PROGRAMME CONFEJES DE FORMATION
ET DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES**



Résolution N° 2 / CONFEJES – Bureau V - 2002

Secrétariat Général

TABLE DES MATIERES

Note introductive	3
Présentation	4
Les priorités 2002-2003	6
Fiches des projets	7
Projet n° 1	7
Projet n° 2	11
Projet n° 3	13
Projet n° 4	15
Projet n° 5	17
Projet n° 6	19
Projet n° 7	21
Projet n° 8	22
Projet n° 9	24
Annexe I : Le budget et les priorités	26
Annexe II : La planification des actions	28

NOTE INTRODUCTIVE

**A L'ATTENTION DES MINISTRES ET CHEFS DE
DÉLÉGATION**

**RELATIVE À LA PROGRAMMATION 2002 DES
ACTIVITÉS**

En février 1999, la 25^{ème} session ministérielle tenue à Bamako (Mali) adoptait, les nouvelles orientations des programmes de la CONFJES à réaliser durant la période 2000-2004.

L'année 1999 aura permis au Secrétariat général d'en faire une large diffusion auprès de tous nos partenaires suivie d'un resserrement des programmes lors de sa première mise en œuvre en 2000

L'année 2001 a été la période d'expérimentation et d'évaluation à mi-parcours.

A cet effet, le Secrétariat général a organisé un séminaire interne les 18 et 19 décembre 2001 à Dakar en prenant en compte principalement les observations du terrain, les critiques des bénéficiaires des projets déjà mis en œuvre et les suggestions pertinentes de tous les partenaires nationaux et internationaux.

La programmation 2002 soumise à votre appréciation est la résultante de ce travail interne et des recommandations pertinentes des experts-évaluateurs indépendants mandatés par la Conférence pour une évaluation des programmes de la CONFJES et du CIJF.

Aussi est-elle marquée fortement par le souci du Secrétariat général de répondre à une attente véritablement exprimée des pays, celle de poursuivre l'élaboration et/ou la consolidation des politiques nationales pour un développement durable et un renforcement des capacités des ressources humaines.

Cette programmation met par ailleurs un accent sur la nécessité de renforcer les passerelles entre les trois programmes de plus en plus resserrés et recentrés sur les politiques nationales.

Enfin, le Secrétariat général, proche des préoccupations des jeunes et des sportifs continuera en 2002 à travers des projets ciblés de répondre à des besoins exprimés dans les domaines de l'insertion socio-économique, de l'intégration sociale à travers le sport et de la formation continue.

Le Secrétaire Général

PRESENTATION

De la nécessité d'une politique nationale de formation des cadres

La problématique de la formation des cadres est très large et elle vise de nombreuses cibles, à savoir : les cadres des instituts régionaux et nationaux, les cadres des ministères de la Jeunesse et des Sports et les cadres du mouvement associatif (jeunesse et sport).

D'où la nécessité pour les pays membres de se doter d'une politique globale de formation des cadres d'une part, et de renforcer, prioritairement, les capacités de formation de l'Institut national d'autre part, et ce, dans une perspective durable, soit la **poursuite de l'autosuffisance** .

A cet effet, la formation des formateurs des Instituts, le renforcement des missions des instituts nationaux et la qualité des programmes de formation, le perfectionnement des cadres des Ministères et du mouvement associatif, le partenariat et la formation continue et l'augmentation des ressources dans ce secteur apparaissent comme les éléments fondamentaux de la viabilité de toute politique ou stratégie nationale de formation des cadres.

De la conception du programme III

Le Programme Conféjes de formation des Cadres offre la possibilité de **choisir parmi une gamme d'activités et de moyens** dans la mesure où les besoins de formation des pays sont variés et différents.

Cette approche permet une plus grande flexibilité entre l'offre et la demande.

Ces aspects du Programme III ainsi que son cadre conceptuel confèrent à ce dernier les caractéristiques d'un programme - cadre

Il est à noter, également, que cette approche exige plus de rigueur de la part des pays concernant l'étude des besoins nationaux de formation et de la planification des activités.

En effet, les pays sont invités à inscrire leurs demandes dans le cadre de leur politique nationale de formation des cadres et du plan de formation qui en découle (ex : bourses de longue et courte durées, sessions de formation, expertise, partenariat, etc – voir les moyens disponibles-).

Conséquemment, **il est rappelé**, conformément aux nouvelles orientations des programmes, *que les demandes à la pièce ou spontanées ne seront plus, dans ce contexte, considérées comme recevables.*

Compte tenu de ce qui précède, il apparaît indispensable, voire incontournable, de mettre un accent tout particulier sur le développement des politiques et stratégies nationales de formation des cadres.

Dans une perspective d'autosuffisance, l'Institut national de la Jeunesse et des Sports apparaît comme le lieu privilégié de la formation des cadres nationaux, tant aux niveaux de la formation initiale que continue.

L'Institut national ne devrait-il pas être placé au centre du dispositif de formation?

PROGRAMME CONFÉJES DE FORMATION DES CADRES 2002 – 2003

LES PRIORITÉS 2002 – 2003

L'intégration de la formation des cadres dans les politiques nationales de Jeunesse et de Sports constitue **la priorité des priorités** de la programmation du PCFC 2001 – 2004.

Cet objectif vise à appuyer directement les Ministères J&S et les Instituts dans une perspective durable. En effet, **la poursuite de l'action « forum national »** visant l'élaboration et la mise en place d'une politique nationale ainsi que l'élaboration d'un plan de formation des cadres sera poursuivie en priorité. Cette action bénéficiera également de mesures d'accompagnement, telles que : la participation financière de la Conféjes, l'appui technique à la réalisation et l'appui à la formation des cadres (qui auront pour mandat d'effectuer des études de besoins, de planifier la formation, le développement des RH et la formation continue au sein des Ministères J&S et des Instituts nationaux). En outre, une évaluation à mi-parcours des forums réalisés 2001 .

D'autre part, le programme III, propose également la poursuite de la formation des cadres chargés de l'élaboration des politiques de Jeunesse et de Sport en synergie avec le Programme I.

La seconde priorité concernera le renforcement des capacités de formation des Instituts : les principaux axes seront : la poursuite de l'intégration des nouveaux besoins de formation (entrepreneuriat, étude sur le professorat de sport - reportée - , l'harmonisation des programmes de formation (PEPS) et la poursuite de l'établissement de partenariats Sud-Sud et Nord-Sud.

La troisième priorité portera sur le développement des stratégies et mécanismes du Programme III, entre autres : la poursuite de l'établissement de partenariats par la Conféjes et la réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs.

La quatrième priorité visera le renforcement des capacités des pays. Les principales actions se déclinent autour des boursiers actuellement en formation, de l'octroi de nouvelles bourses visant des besoins spécifiques (plan de formation pour certains pays, ingénierie de la formation, la gestion de programme / projet, formation de conseillers en politique de jeunesse).

La formation continue, le partenariat et les échanges occupent une place importante dans la présente programmation.

CONFES – 2002 / Programme III – fiche n° 1

I – Titre :

Appui à la réalisation de forums nationaux portant sur la définition et l'élaboration des politiques et stratégies nationales en matière de formation des cadres.

II – Contexte :

Dans le cadre des nouvelles orientations de la CONFES, le soutien aux efforts des pays membres engagés dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse et sport constitue la priorité de la programmation.

III – Problématique :

Dans ce contexte, le Programme III vise à appuyer, plus précisément, les politiques et les stratégies de formation des cadres des ministères, des Instituts et du mouvement associatif (jeunesse et sport).

La problématique de la formation des cadres est très large et elle vise de nombreuses cibles ; à savoir : les cadres des Instituts nationaux et régionaux, les cadres des ministères et ceux du mouvement associatif. Ce qui suppose une vision globale des **grandes problématiques** propres à chacune de ces catégories de cadres.

D'où la nécessité pour les pays membres de se doter **d'une politique globale de formation des cadres qui s'appuie prioritairement sur les structures de formation existantes et le renforcement de leurs capacités en la matière.**

En effet, la formation des formateurs, le renforcement des missions des Instituts nationaux (ex : la formation continue et la recherche), la qualité des programmes de formation, le partenariat et l'augmentation des ressources apparaissent entre autres, comme les éléments fondamentaux de la **viabilité** de toute politique ou stratégie de formation des cadres.

Pour ce faire, l'identification des nouveaux besoins de formation, suivie d'une **consultation nationale élargie** à tous les secteurs bénéficiaires, et la formulation d'un **plan national de formation** des cadres constituent une démarche porteuse.

IV – Objectifs :

Appuyer l'organisation de forums nationaux en vue d'accompagner les pays dans leur démarche d'élaboration d'une politique nationale de formation des cadres dans la perspective du développement durable.

V – Résultats escomptés :

- Un **plan national** de formation des cadres est élaboré à la suite des forums ;
- Les **nouveaux besoins** de formation sont intégrés dans divers programmes complémentaires ;
- Le **renforcement des capacités** des structures nationales de formation des cadres est engagé ;
- Des **partenariats** nationaux, régionaux et internationaux sont établis.

VI – Publics cibles :

- Les Directions du Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- L'Institut National de la Jeunesse et des Sports ;
- Le mouvement sportif ;
- Le mouvement jeunesse.

VII – Mise en œuvre :

- L'expression d'une volonté politique manifeste : la demande ;
- La mise en place d'une commission nationale représentative ;
- La réalisation d'un diagnostic par secteurs ; (l'état des lieux) ;
- La sensibilisation de tous acteurs qui participeront au forum national ;
- Et la participation effective de tous les secteurs concernés.

VIII – Méthodologie :

Elle sera définie par chaque pays bénéficiaire. La CONFEJES pourra fournir un appui sur demande.

IX – Procédure :

- Les pays intéressés adressent une demande formelle à la CONFEJES accompagnée d'une justification du projet : voir critères ci-annexés.
- Les pays retenus transmettent un projet détaillé à la CONFEJES accompagné d'un échéancier et d'un budget de réalisation qui précise notamment la contribution nationale et celle demandée à la CONFEJES.

- Le pays bénéficiaire s'engage à fournir un rapport narratif et financier à la CONFEJES ainsi qu'une évaluation sur les retombées du projet.
- Le projet sera réalisé dans le cadre d'une convention d'objectifs et de résultats signée entre le pays et la CONFEJES.

X – Echéance :

Le projet sera réalisé entre **Septembre 2002 et Août 2003**, soit l'année budgétaire du Programme III.

XI- Demandes reçues : Djibouti, Egypte, Madagascar, Maurice

XI – Budget : voir tableau de financement –annexe I

- Modalités d'application :

Les montants accordés aux pays ne pourront pas dépasser 5 000 000 cfa. Le montant définitif est arrêté après l'examen du projet national. La contribution nationale doit apparaître dans le budget estimatif.

- **Budget estimatif : financement acquis**

<p>Le projet vise: 4 pays x 5.000.000 cfa = 20.000.000 cfa Secrétariat Général :1.500.000 x 4 = 6.000.000. cfa Expert : 1.500.000 x 4 = 6.000.000 cfa</p> <p>*Appuis nationaux pour le 1^{er} groupe 2001 : 5.000.000 cfa (Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal)</p>	<p>37. 000.000 CFA</p>
<p>PM: Actions complémentaires:</p> <p>La formation en diagnostic locaux des besoins et des problèmes; l'ingénierie de la formation ;</p> <p>L'appui à l'élaboration du plan national de formation des cadres;</p>	<p>P.M</p>

n.b. La formulation de la demande doit obligatoirement comporter les éléments de planification ci-après : voir les critères retenus.

FORUMS NATIONAUX

FORMULATION DE LA DEMANDE CRITERES DE PLANIFICATION DU PROJET

La formulation de la demande sera conçue selon les critères et exigences d'un projet. Chaque projet sera présenté sous la forme d'une fiche de projet accompagnée d'un budget détaillé et d'un échéancier.

Titre du projet

Contexte :

Problématique :

Objectifs du projet :

Les résultats attendus du projet à court et moyen termes :

Description de la demande :

- **la planification du projet:**

- le partage des responsabilités ; le nom du responsable et ses coordonnées ; le public cible ; le contenu du projet ; le profil et les fonctions de l'équipe de projet ; la méthodologie utilisée ; les ressources nécessaires (matérielles, humaines et financières), les études préliminaires;

- **L'organisation du projet :**

- N / participants, lieu, durée, ressources utilisées, intervenants, activités, gestion etc...

- **La réalisation du projet :**

- Les activités, les moyens, la logistique, la gestion, le secrétariat, les ressources, etc...

- **L'évaluation du projet :**

- comment sera évalué le projet ?
- qui participera à l'évaluation ?
- à qui seront transmis les résultats ?

- **Le financement :**

- le budget détaillé ;
- l'apport national ;
- l'apport souhaité par la Conféjes.

CONFEJES – 2002 / Programme III –fiche n° 2

I- Titre du projet

Séminaire de formation des cadres en exercice portant sur l'ingénierie de la formation.

II- Problématique

Dans le cadre de la mise en place des politiques nationales de jeunesse et sports, et plus particulièrement, des politiques de formation des cadres, les Ministères et les Instituts ne disposent pas ou peu des ressources humaines qualifiées capables de réaliser des études de besoins, de planifier la formation continue et d'effectuer le suivi et l'évaluation des politiques en vigueur.

III- Objectifs poursuivis

- Renforcer les capacités des Ministères et des Instituts de formation en matière de gestion des politiques nationales ;
- Développer la formation continue au sein des Ministères et des Instituts de formation des cadres ;

IV- Résultats escomptés

Les cadres formés contribuent efficacement à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques en matière de formation ;

Le cadres formés sont capables de formuler des programmes/projets de formation ;

La formation continue des cadres est intégrée dans les politiques des Ministères et des Instituts de formation ;

V- Profil des participants

- Responsables des études et de la formation ou gestionnaire des activités de formation ;
- Directeurs des études des Instituts Nationaux de formation ;

CONFES – 2002 / Programme III – fiche n° 3

I- Titre du projet

Appui à la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse et de sports

II- Problématique

Les pays qui ont participé au 1^{er} séminaire de formation sur l'élaboration des politiques nationales de jeunesse et de sports , dans le cadre du programme I – 2000, sont rendus à l'étape de l'expérimentation ou de la mise en œuvre des politiques.

Le besoin de formation exprimé par les pays concernés se situe au niveau des méthodes et techniques de suivi et d'évaluation des politiques nationales.

III- Objectifs poursuivis (susceptibles de modification)

- Renforcer les capacités nationales à l'étape de la mise en œuvre des politiques nationales ;
- Augmenter les compétences des cadres des Ministères ayant reçu la formation initiale ;
- Assurer la pérennité de la formation précédente ;
- **Fournir, d'autre part, des appuis nationaux par le biais de l'expertise externe ;**

IV- Résultats escomptés

Les Ministères disposent de ressources humaines formées pour la mise en place, le suivi et l'évaluation des politiques nationales ;

Les cadres formés possèdent les compétences nécessaires pour exécuter les tâches qui leur sont demandées ;

V- Profil des participants

Les Directeurs des Sports et de la Jeunesse qui ont reçu la formation initiale en matière d'élaboration des politiques nationales, qui ont œuvré à leur formulation et au processus d'approbation, et à la mise en œuvre.

Eventuellement, les responsables* des directions des RH, études et formation ;

VI- Type de formation :

Il s'agit d'un séminaire de formation continue portant sur la revue des notions déjà enseignées et sur les techniques et méthodes de suivi et d'évaluation. Le contenu de formation est élaboré et prend en compte les améliorations apportées lors des séminaires précédents.

VII- Lieu proposé : à déterminer à partir du 1^{er} septembre 2002

VIII- Durée : une (01) semaine dont cinq (5) jours de travail effectif.

IX- Budget estimatif :

a) Coût du séminaire : 17.600.000 F

-Frais de séjour :

-Billets d'avion :

-Frais de formation/expertise :

-Frais de gestion :

b) Expertise : appuis nationaux :

c) Evaluation à mi-parcours de la formation 2001 : p.m

Soit au total :

CONFES – 2002 / Programme III – fiche n° 4

I- Titre du projet

Réunion du groupe d'étude sur l'harmonisation du professorat d'éducation physique et sportive

II- Problématique

Cette action se situe dans le cadre de la consolidation des programmes de formation existants. En effet, les Directeurs des Instituts nationaux et régionaux avaient recommandé, en 2000 lors de la réunion tenue à Marly-le-Roi, d'amorcer le processus d'harmonisation du professorat d'EPS compte tenu des disparités observées entre les Instituts et du besoin de moderniser cette formation. Cette action avait été retenue par la suite dans la programmation.

III- Démarche

Dès l'année 2000, un plan d'action a été établi ainsi que l'identification des critères d'harmonisation du nouveau programme.

Les activités du plan réalisées en 2001 sont : l'adoption d'une démarche scientifique, l'analyse des programmes existants et la production d'une synthèse des données accompagnée des tableaux synoptiques comparatifs des programmes.

En 2002, chaque établissement procèdera à la révision de son propre programme et à la préparation des textes administratifs correspondants.

Pour la suite en 2002, le groupe d'étude se rencontrera à nouveau pour procéder à l'analyse comparative des nouveaux programmes nationaux d'EPS qui conduira à une proposition d'un programme harmonisé et à la validation de celui-ci.

IV- Objectifs poursuivis

A court terme : procéder à l'étude comparative des nouveaux programmes nationaux et à la validation du nouveau programme PEPS harmonisé à soumettre à la Conférence.

A moyen terme : doter les Instituts nationaux et régionaux d'un programme de professorat d'EPS adapté aux besoins de formation des années 2000 ;

IV- Résultats escomptés

Le nouveau programme « professorat d'EPS harmonisé » est finalisé en 2002 ;
Le programme est approuvé par la Conférence Ministérielle en 2003 ;
Les Instituts nationaux et régionaux adoptent et utilisent, chacun en ce qui le concerne, le nouveau programme d'EPS harmonisé ;

V- Profil des participants : Directeurs des Instituts africains ayant participé au processus d'harmonisation et experts du Nord.

VI- Période : septembre/octobre 2002.

VII- Durée : une (01) semaine dont 5 jours de travail effectif.

VIII- Lieu : Côte d'Ivoire ou Sénégal

IX- Budget : **financement acquis**

Coût du projet : **6.000.000 F**

-Frais de séjour : 70.000 F x 5 pers x 7 jrs : 2.450.000 F
-Billets d'avion : 5 x 400.000 F : 2.000.000 F
-Indemnités : 16.250 F x 5 x 6j : 487.500 F
-Frais de gestion : 1.062.500 F

CONFES – 2002 / Programme III – fiche n° 5

I- Titre du projet

Séminaire de formation destiné aux enseignants des Instituts nationaux en matière d'entrepreneuriat

II- Problématique

En 2001, le programme III, en synergie avec le P II, et dans le cadre de l'intégration des nouveaux besoins de formation, a réuni un groupe d'étude pour élaborer un contenu d'enseignement harmonisé en entrepreneuriat destiné à être intégré dans la formation des cadres de jeunesse.

L'élaboration de ce contenu de programme a bénéficié exceptionnellement de l'expérience et des compétences de Monsieur Bruno PONSON, Directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (Maurice), lequel s'est pleinement investi pour cette cause dont il est un ardent promoteur.

Les Instituts qui ont participé à cette étude, en octobre 2001, ont dispensé, en principe, ce contenu de formation au cours de la présente année scolaire.

Fort de ces échanges bénéfiques et de cette expérience réussie, il y a lieu maintenant d'élargir cette formation à d'autres instituts.

Le présent séminaire contribuera à renforcer les capacités de formation des Instituts et les compétences et savoir faire des cadres formés.

En 2002, la prévision des diplômés de jeunesse ayant reçu cette formation en cours d'études, s'élèvera à plus de 300. Cette action constitue un apport considérable pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat au sein des pays membres du Sud.

Il s'agit ici d'un projet de formation continue axé sur le perfectionnement des enseignants en exercice et l'intégration des nouveaux besoins de formation.

III- Objectifs poursuivis

- Le projet vise à intégrer l'entrepreneuriat dans les programmes de formation des cadres de jeunesse des Instituts nationaux.
- A perfectionner, voire spécialiser, les enseignants dans ce domaine.
- A renforcer la synergie entre les programmes de la Conféjes ;

IV- Résultats escomptés

- Le nombre d'enseignants formés contribue à l'impact des actions du FIJ ;
- Le programme de formation harmonisé répond aux besoins des Instituts ;
- Les diplômés du secteur jeunesse sont capables de promouvoir, d'assister ou d'encadrer les jeunes promoteurs de projets ;
- En 2004-2005, le projet vise 1500 diplômés qui auront reçu une formation adéquate en entrepreneuriat au cours de leur formation dans les Instituts nationaux et régionaux.

V- Profil des participants :

Etre enseignant dans un Institut national (10) dans le secteur de la jeunesse ;
Etre motivé et posséder des aptitudes pour l'enseignement de cette matière ;

VI- Lieu : Côte d'Ivoire ou Sénégal

VII- Durée : une (01) semaine dont 5 jours effectifs de travail.

VIII- Période : octobre 2002

IX- Budget : **16.150.000 F**

-Frais de séjour : 13 pers.x 70.000 F x 7jrs : 6.370.000 F
(incluant les experts dont l'IFE)
-Billets d'avion : 9 x 500.000 F : 4.500.000 F
-Billets : Secrétariat GI + expert : 2.100.000 F
-Indemnités : Secrétariat & experts : 835.000F
-Gestion du projet : 2.345.000 F
(incluant l'évaluation à mi-parcours 01)

CONFES – 2002 / Programme III – fiche n° 6

I- Titre du projet

Renforcement des capacités des Ministères et des Instituts en matière d'appui à la formation professionnelle et scientifique ciblées (bourses), et d'appui conseil spécifique.

II- Problématique :

Cette fiche de projet représente **un ensemble d'appuis** articulés autour des besoins de formation suivants :

- La prise en charge des boursiers actuellement en formation ;
- La formation professionnelle en entrepreneuriat ;
- La formation professionnelle en ingénierie de la formation ;
- Le suivi des boursiers en formation;

Toutes ces activités relèvent des objectifs poursuivis par le Programme III et font appel à des modes d'intervention aussi variés que les besoins à combler.

III- Objectifs poursuivis

Augmenter les capacités des pays et des Instituts par l'accès à des formations spécifiques (bourses d'études) et des appuis ciblés qui au renforcement des politiques et des stratégies nationales de formation des cadres.

IV- Résultats escomptés

- Les cadres formés sont réintégrés dans leur nouveau domaine de compétence ;
- Les cadres formés renforcent effectivement les capacités de planification, de programmation et d'exécution tant au niveau des MJS que des Instituts.

V- Modalités d'exécution et budget

Modes d'intervention	Activité	coût
5.1 Perfectionnement (Instituts régionaux)	13 boursiers en formation ;	33.450.000 F
5.1.1 Etudes supérieures (France / Canada)	03 boursiers en formation ;	17.000.000 F
5.2 Perfectionnement professionnel (DESS):		
-Ingénierie de la formation :	3 bourses (Césag)	17.500.000 F
-Spécialisation entrepreneuriat	3 bourses (IFE)	16.500.000 F
5.7 Suivi des boursiers et concertation avec les établissements ;	Missions de suivi : (Cameroun, Canada Côte d'Ivoire,)	6.000.000 F
Coût pour l'ensemble des activités :		90.450.000F

CONFESJES –2002 / Programme III – fiche n° 07

I- Titre du projet

Séminaire de formation portant sur la conduite d'un projet relatif à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une politique nationale de formation des cadres .

II- Problématique

Ce projet a été approuvé dans le cadre de la programmation 2001. Il doit être réalisé en mars/avril 2002 à l'INJEP de Marly-le-Roi, France.

Suite à la planification du projet avec notre partenaire l'INJEP, il est ressorti qu'il serait souhaitable d'augmenter le nombre de participants afin de s'assurer à la fois de la présence de l'Institut National et du Ministère J&S dans la mesure où ces personnes auront participé, entre temps, à la réalisation du forum national en 2001(6 pays).

D'autre part, l'augmentation du groupe se justifie par la mobilisation des ressources spécialisées requises et la dynamique de groupe nécessaire pour ce type de formation .

Pour ce faire, il est proposé que nombre idéal de participants soit porté à 12 au lieu de 8 . Cette modification entraîne une augmentation du projet à hauteur de 4.000.000 F . Cette somme sera prélevée sur le reliquat 2000-2001 .

III- Budget :

3.1 le budget initial s'élève à :	13.300.000 F*
3.2 le financement supplémentaire s'élève à :	4.000.000 F

***Ce montant représente le reliquat du programme au titre de l'année financière 2000 – 2001.**

CONFES – 2002 / Programme III – fiche n° 08

I- Titre du projet

Réunion élargie de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs.

II- Contexte :

La Commission consultative permanente a été adoptée lors de la XIV^{ème} Session Ministérielle tenue à Maurice en 1983. La réunion des Directeurs des Instituts, tenue à Marly-le-Roi (France) en novembre 2000, a recommandé la revitalisation de cette Commission qui n'a pas été convoquée depuis une décennie.

Au titre de l'année 2001, le Secrétariat a reçu pour mandat de revitaliser ce mécanisme multilatéral d'étude, d'échanges et de concertation qui vise à assurer la cohérence, la permanence et la continuité des actions de formation des cadres.

Cette dernière action a été réalisée en novembre 2001 et le rapport est présenté à la Réunion du Bureau en 2002 pour adoption.

III- Objectif poursuivis

Examiner le nouveau texte régissant la Commission consultative permanente;
Rendre opérationnel les stratégies et le plan d'actions ;
Dégager les dossiers et activités prioritaires à conduire pour les années 2002 – 2004 en matière de formation des cadres.
Rapprocher la programmation des acteurs et bénéficiaires au niveau national ;
Contribuer activement à la mise en place des politiques de formation des cadres ;

IV- Résultats escomptés

- Les Directeurs des Instituts nationaux et régionaux adhèrent pleinement à ce mécanisme multilatéral ;
- La participation et la contribution des Instituts sont renforcées et dynamisées ;

- Le partenariat et la formation continue sont effectifs et mis en œuvre ;
Les Instituts jouent un plus grand rôle au sein des politiques nationales et des actions de formation programmées de la Conféjes ;

V-Profil des participants :

- Les Directeurs des Instituts nationaux et régionaux prioritairement ;
- Des représentants des Universités du Nord ;
- La présidente du Comité Femmes Jeunesse et Sport ;
- La Commission peut s'adjoindre toute autre expertise selon les problématiques soulevées. Cette expertise peut provenir des Ministères J&S, du mouvement associatif ou de toute autre institution spécialisée ou partenaire reconnue par la Conféjes.

VI- Participants : 10 pays : répartition en fonction des zones géographiques ;
(les pays du Nord prennent en charge le billet d'avion de leur expert)

VII- Lieu : Canada

VIII- Période : à déterminer

IX- Durée : une (01) semaine dont 5 jours de travail effectif ;

X- Budget estimatif :

Coût du projet : **42.000.000 F**
ou \$93.000.*

-Frais de séjour : 10 pays africains + 3 experts du Nord + nationaux :	\$15 750.
-Billets (10) d'avion pays africains :	\$40 000.
-Frais de transit et indemnités :	\$ 4 600.
-Secrétariat Général (2)	\$15 750.
-Frais de gestion du projet (incluant assurances)	\$15 500.
-Divers / imprévus	\$ 1 400.

*Taux : 1\$ = environ 450 cfa

CONFÉJES – 2002 / Programme III - fiche n° 09

I Titre

Mise en commun des ressources et des éléments de convergence en matière de partenariat institutionnel

II Problématique

Le programme Conféjes de Formation des Cadres s'est donné entre autres objectifs, de *développer des stratégies de renforcement des capacités de formation* des Instituts et des Ministères. Pour ce faire, le partenariat institutionnel vise à **mettre en commun les ressources humaines spécialisées** pour renforcer entre autres, la formation continue et favoriser l'accès à d'autres institutions de formation.

Le présent projet propose de développer **(1)** une plate-forme de coopération Sud - Sud entre les Instituts et **(2)** une plate-forme de coopération Nord-Sud entre les Instituts régionaux et les Universités du Nord.

L'appui conseil, la formation continue et le perfectionnement seront au centre de cette coopération institutionnelle.

D'autre part, **(3)** la Conféjes, en vue de faciliter l'accès à la formation professionnelle et aux ressources humaines spécialisées, a déjà établi des partenariats en 2001 avec l'INJEP (France) et l'Association Canadienne pour la Santé, l'Education Physique, le Loisir et la Danse (ACSEPLD). L'établissement **(4)** de nouveaux partenariats est envisagé, en 2002, avec l'IFE (Maurice), le CESAG (Dakar), l'ISSEP de Tunis et l'Université L.S. Senghor d'Alexandrie.

Par ailleurs, la Conféjes entretient des liens étroits avec la CJSOI. Au titre de l'année 2002, la Conféjes **(5)** souhaite participer à la prochaine réunion de la CJSOI afin d'identifier les convergences qui existent entre les politiques de formation des cadres et, surtout, de renforcer ces dernières avec les pays qui se sont engagés dans cette voie. Il apparaît nécessaire également d'identifier une institution de formation des cadres dans la région de l'Océan Indien.

III- Objectifs poursuivis

Identifier les capacités institutionnelles et mettre en commun les ressources ;
Dégager une plate-forme de coopération entre la Conféjes et la CJSOI en matière de formation des cadres dans la région.

IV- Résultats escomptés

- Des sessions d'enseignement ou des appuis nationaux sont dispensés par les Instituts régionaux au bénéfice des Instituts nationaux ;
- De nouveaux partenariats sont établis entre les Instituts africains (entre eux) et entre des Instituts régionaux et/ou des Universités du Nord ;
- Des partenariats sont établis entre la Conféjes et des institutions spécialisées ;
- Une plate-forme de coopération est définie en matière de formation des cadres entre la CJSOI et la Conféjes

V- Modalités d'exécution et budget estimatif :

Mode d'intervention	Activité	Coûts
1. Perfectionnement des cadres des Instituts nationaux:	formation continue et appuis nationaux :	
1.1 Coopération sud-sud :	-formation des cadres :	5.500.000 F
1.2 Dév. de partenariats sud-sud :	-échanges & appuis entre institutions :	6.000.000 F
2. Partenariat institutionnel :	-développement	3.000.000 F
2.1 Conféjes / CESAG Dakar ;	Signature + prog.	
2.2 Conféjes / ISSEP Tunis ;	Rencontre préliminaire	
2.3 Conféjes / IFE Maurice ;	Développement	(2.3 et 3)
2.4 Conféjes / U. LS Senghor *	Rencontre préliminaire	
*déjà financé en 2001		p.m
3. Consolidation de la coopération entre la Conféjes et la CJSOI ;	-participation à la réunion ministérielle	6.250.000 F
Coût pour l'ensemble du projet :		20.750.000 F

ANNEXE I

LE BUDGET DU PROGRAMME ET LES PRIORITES DE FINANCEMENT septembre 2002 / août 2003

BUDGET ET PRIORITES 2002-2003

Priorité	Mode d'intervention	Coût Fcfa
Fiche n° 01 : appuis nationaux ;	-forum / expertise	37.000.000.
Fiche n° 02 : séminaire ;	-formation continue	14.250.000.
Fiche n° 03 : séminaire + appuis ; politiques J&S	-formation continue et/ou appuis nationaux	17.600.000.
Fiche n° 04 : groupe d'étude ;	-harmonisation PEPS	6.000.000.
Fiche n° 05 : séminaire entrepr.	-formation continue	16.150.000.
Fiche n° 06 : Capacités nationales	-bourses & appuis	90.450.000
Fiche n° 07 : séminaire 2001-2002 ; « INJEP	-formation continue (juin 2002)	4.000.000.
Fiche n° 09 : échanges/concertat.	-Commission consultative	42.000.000.
Fiche n° 10 : partenariat ; «	-formation continue /protocole/rerelations	20.750.000.
Gestion du Programme (Fonds commun)	administration /gestion	<u>3.000.000.</u>
Budget adopté :		251.200.000 Fcfa

Recettes prévues :

Contribution de la France :	50.000.000.
Contribution du Canada :	186.700.000.*
Contribution Fonds commun 02 :	<u>14.500.000.</u>

Total: 251.200.000 Fcfa

* 415,000. \$can
taux : 1\$can = 450 cfa

ANNEXE II

LA PLANIFICATION DES ACTIONS 2002-2003

PROGRAMME DE FORMATION DES CADRES – PLANIFICATION 2002 - 2003

Version 30/04/2002

Objectif général : Appuyer les politiques et stratégies de formation des cadres dans une perspective de développement durable et de renforcement des capacités nationales.

Objectifs / axes	Obj. de l'intervention	Activité / projet	Fiche	Période
O.G. Appuyer la mise en place des politiques nationales portant sur la formation des cadres et de jeunesse & sports*	-Soutenir le processus de planification national & <u>mesures d'accompagnement</u>	- <i>Forum national</i> & plan de formation ;	N° 01	oct.02 / juin 03
	-techn. d'ingénierie de formation ...	a) <u>appuis nationaux</u> ;	N° 01	idem
	-évaluer les forums 2001	b) <u>Séminaire</u> de formation : -évaluation mi-parcours ;	N° 02 -	oct 2002 déc.2002
	Renforcement des politiques nationales de jeunesse & sports -évaluer les actions 2001	- <i>Séminaire</i> de formation : tech. de suivi/évaluation -évaluation à mi-parcours	N° 03 -	à déterminer mai 2002
OS 11 & 13 resserrés : Contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance en matière de formation des cadres par le soutien aux processus :				
a) d'harmonisation des programmes de formation J&S, « «	-évaluer les actions 2001 (Instituts nationaux)	-évaluation à mi-parcours : programme de formation en entrepreneuriat /Instituts	-	mai 2002
	-Consolidation des prog. de formation existants : (poursuite professorat EPS)	- <i>Réunion Directeurs IVR</i> professorat EPS : phase d'étude comparative et de validation ;	N° 04	sept. 2002
b) d'intégration des nouveaux besoins de formation dans les programmes	-renforcement des capacités de formation des Instituts en <u>entrepreneuriat/enseignants</u> *mesure d'accompagnement :.....	- <i>Séminaire de formation</i> Instituts : enseignants <u>non initiés</u> - <i>bourses d'études</i> à l'IFE	N° 05 N° 06	oct.2002 déc. 2002

Objectifs, suite...	Obj. de l'intervention	Activité / projet	Fiche	Période
c) et de mise en œuvre de nouvelles filières / programmes	-Réaliser une étude de besoins sur le professorat de sports ou l'équivalent	<i>Etude de faisabilité</i> (groupe d'experts)	non retenu	-
OS 12 Renforcer les capacités des pays et des Instituts / MJS :	-Appuyer à la formation professionnelle supérieure :	<i>-Bourses et appuis</i>	N° 06	
<i>a) appuis spécifiques en cours</i>	<u>boursiers en formation</u> :.....	<i>bourses d'études en cours</i>	«	
	1. Instituts régionaux :	- 13 boursiers		sept2002
	2. Universités (France/Canada)	- 03 boursiers	«	«
b) en matière : de nouveaux besoins de formation	-Intégrer l'ingénierie de la formation : Inst/MJS <i>-bourses d'études (3)</i> (Césag, Sénégal)	«	«
	-Intégrer l'entrepreneuriat (formateurs des Instituts) <i>- bourses d'études (3)</i> (IFE – Maurice)	«	déc.2002
Projet 2001-2002 (redimensionné)	Acquérir des nouvelles compétences en matière de mise en œuvre d'une politique de formation des cadres ;	<i>-Séminaire de formation des cadres MJS / Instituts : Marly-le-Roi / France acquis 2001 :13.300.000 F</i>	N° 07	3-7 juin 02
Mobiliser les mécanismes d'échanges, de concertation et d'appui conseil du Programme III	-Mobiliser et dynamiser la <u>Commission consultative permanente</u> sur la formation des cadres supérieurs ;	<i>-Réunion</i> groupe élargie (représentation par zones géographiques)	N° 08	oct.2002

Objectifs, suite...	Obj. de l'intervention	Activité / projet	Fiche	Période
Développement des stratégies de renforcement des capacités de formation	Mise en commun des ressources et des éléments de convergence en matière de	Echange / concertation Perfectionnement Appuis nationaux	N° 09	oct 02/mai 03
Instituts	de <i>partenariat</i> : -coopération sud-sud ; -partenariats sud-sud ;	<i>-formation continue et appui conseil ;</i>	« «	«
Institutions	-Conféjes et Institutions ;	<i>-partenariats institutionnels / poursuite ;</i>	« «	«
CJSOI	-Conféjes / CJSO	<i>-échanges et appui</i>	«	déc. 02
Missions de suivi / contrôle par le Secrétariat Général	-Rencontrer les Institutions et les boursiers ;	<i>-missions</i> :Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Canada ;	«	sept 02/juin 03
Gestion PCFC	-gestion du programme	-activités internes	s / o	sept 02/août 03